



ARCHE DE ZOË

Huit ans de travaux forcés pour les six accusés français

Page B 5

ÉCONOMUSÉES

Le modèle québécois s'implante en Europe

Page B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 294

LE JEUDI 27 DÉCEMBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

FARC

Chávez reçoit le feu vert d'Uribe pour la libération de trois otages

Le gouvernement colombien a autorisé hier une opération du Venezuela pour récupérer dans la jungle les trois otages des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) que la guérilla colombienne se dit prête à remettre au président vénézuélien Hugo Chávez.

Cette intervention vénézuélienne par voie aérienne en territoire colombien accompagnée d'une délégation internationale pourrait, selon M. Chávez, avoir lieu et être achevée aujourd'hui.

À Bogotá, le chef de la diplomatie colombienne Fernando Araújo a précisé que le gouvernement de M. Uribe avait «autorisé la mission humanitaire» de libération des trois otages «dans les termes proposés» par M. Chávez dans une lettre.

Selon le texte complet de cette missive diffusée à Caracas, M. Chávez a pris contact ces dernières heures par téléphone avec la présidente argentine Cristina Fernández, le chef de l'État français Nicolas Sarkozy et son homologue brésilien Luiz Inácio Lula da Silva, les présidents équatorien Rafael Correa, bolivien Evo Morales et cubain Fidel Castro, pour mettre au point la composition de la délégation internationale qui sera à bord des avions vénézuéliens pour récupérer les trois otages.

À Buenos Aires, les autorités ont annoncé que l'ex-président Nestor Kirchner et le chef de la diplomatie argentine Jorge Aiana feront partie de la délégation internationale et partiront à Caracas dès ce matin.

VOIR PAGE A 8: OTAGES



JAIME RAZURI AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président vénézuélien Hugo Chávez expliquant hier l'opération de récupération de trois otages des FARC dans la jungle colombienne.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

C'était de nouveau la ruée vers les aubaines au centre-ville de Montréal hier, lors des soldes d'après-Noël, un phénomène en marge duquel en est apparu un autre: la revente des cadeaux sur Internet.

Des cadeaux revendus sitôt reçus

Les ventes aux enchères ont la cote sur Internet après Noël

STÉPHANE BAILLARGEON

Le père Noël vous a déçus? Les sites d'enchères sur Internet proposent une solution.

Des millions d'internautes sans gêne et décomplexés s'engagent cette semaine dans cette toute nouvelle activité commerciale du temps des Fêtes: la revente de cadeaux en ligne.

Les Québécois ne devraient pas faire exception. Plus d'un million cette semaine font maintenant des achats sur Internet. Ils dépensent chacun une moyenne de 268 \$ par mois par cette entremise virtuelle. La bûche à peine digérée, il n'y a pas que le Boxing Day pour chasser les aubaines.

«La revente en ligne constitue un moyen efficace et discret d'écouler des marchandises tout en ménageant la susceptibilité de ceux qui nous les ont données», résume

Erin Sufrin, directrice des relations publiques pour eBay Canada.

L'ampleur du phénomène ne se laisse pas cerner facilement, de l'aveu même de la directrice. Le site eBay, fondé en 1995, demeure de loin le plus populaire du monde avec environ 250 millions d'utilisateurs enregistrés. Les États-Unis comptent pour la moitié des ventes aux enchères mondiales, qui totalisent plus de 50 milliards de marchandises réparties dans 50 000 sous-catégories (antiquités, monnaie, voyages, etc.). La moitié des clients américains avouent «redonner» les cadeaux qu'ils n'aiment pas, et sur dix en aurait déjà revendu au moins un en ligne, selon un sondage réalisé en 2005. Cette dernière proportion double (22 %) dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans.

En Grande-Bretagne, une enquête de Nielsen/Net situe le taux de revendeurs de cadeaux à 15 %, avec un

bon tiers de répondants (35 %) prêts à se lancer.

En France, l'an dernier, un internaute sur sept se déclarait prêt à brocanter ses cadeaux sur la grande toile. Le site très français PriceMinister a vu les offres doubler dès le lendemain de Noël 2005, celles-ci passant à 200 000 produits. Janvier serait même devenu le meilleur mois de l'année de ce big bazar virtuel, alors qu'auparavant, c'était décembre.

Le site eBay belge a lancé une campagne de pub avec un slogan en anglais on ne peut plus explicite: «When Santa bores, eBay scores», qui pourrait devenir: «Quand le père Noël déçoit, eBay reçoit», ou encore: «Mauvaise pige? eBay corrige...»

Et ici? «Le Québec a une petite longueur de retard pour le commerce en ligne par rapport aux autres Américains,

VOIR PAGE A 8: CADEAUX

■ Une saison de magasinage décevante aux États-Unis: page B 1

Septicémie

Découverte clé contre le tueur n° 2 des unités de soins intensifs

PAULINE GRAVEL

Après quelques semaines aux soins intensifs dans un état précaire mais stable à la suite de problèmes cardiovasculaires, Hubert et Yvon ont finalement contracté une septicémie qui les a emportés en l'espace de quelques heures. Deuxième cause de mortalité dans les unités de soins intensifs, la septicémie est létale pour 50 % des personnes qui en sont victimes. Cette infection systémique est très souvent fatale en raison de l'absence de traitements efficaces. Et le seul qui agit tant bien que mal coûte énormément cher et n'est accordé qu'aux cas exceptionnels. Une équipe de chercheurs de l'université McGill a récemment découvert une nouvelle cible à viser, soit une enzyme dénommée caspase-1, pour sauver les personnes atteintes de septicémie.

Grandement affaiblis, les patients aux soins intensifs contractent fréquemment des infections pulmonaires, intestinales ou urinaires. Et en raison de leur état de santé fragile, leur système immunitaire ne parvient parfois pas à contrôler ces infections — souvent nosocomiales — qui se disséminent alors dans le sang, voire dans l'ensemble de l'organisme, causant

VOIR PAGE A 8: TUEUR

INDEX

| | |
|---------------------|---------------------|
| Annunces..... B 4 | Idées..... A 7 |
| Avis publics... A 4 | Météo..... B 6 |
| Bourse..... B 2 | Monde..... B 5 |
| Culture..... B 8 | Mots croisés... B 4 |
| Décès..... B 4 | Sports..... B 6 |
| Économie..... B 1 | Sudoku..... A 4 |
| Éditorial..... A 6 | Télévision..... B 7 |

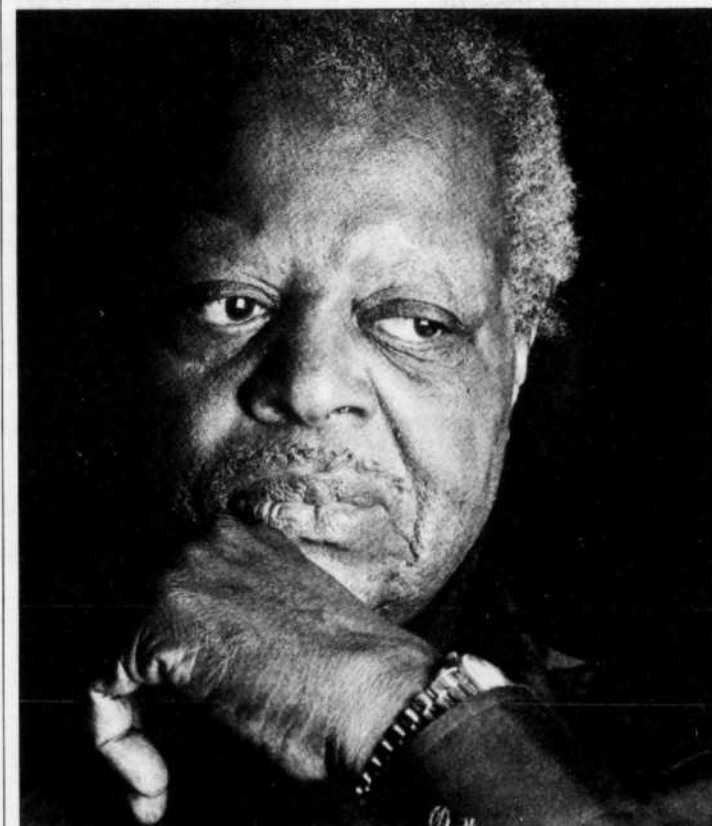


Le pianiste sans faille

Avec la mort d'Oscar Peterson disparaît le dernier acteur de l'âge d'or du jazz

C'est tout simple: il y eut d'abord le piano joyeux de Jelly Roll Morton, puis le piano charnel de Duke Ellington, le piano économe de Count Basie, puis le piano bancal de Thelonious Monk. Ensuite? Il y eut la puissance d'Oscar Emmanuel Peterson. La puissance doublée d'un swing sans faille. À telle enseigne qu'après lui, c'est bête à dire, la manipulation des touches ébène et ivoire ne pouvait plus être ce qu'elle avait été jusqu'alors. Décédé à l'âge de 82 ans dimanche soir, Peterson était colossal. Il le demeure.

SERGE TRUFFAUT



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Oscar Peterson, une des plus grandes figures de l'histoire du jazz.

Commençons par une lapalissade: dans la vie des grands de ce monde, au sens évidemment noble du terme, il y a toujours ce moment au cours duquel tout bascule, souvent pour le pire, parfois pour le meilleur. Dans le cas d'Oscar Peterson, né à Montréal le 15 août 1925, le bouleversement s'est produit au cours de l'année 1949.

À l'époque, le prodige formé par sa sœur Daisy, la très religieuse Daisy, se produisait en trio à l'Alberta Lounge, cabaret alors situé là où on a érigé une râpe à fromage faite hôtel à la lisière de la place du Canada. Régulièrement, les spectacles de Peterson étaient diffusés sur les ondes de CFCF.

Toujours est-il que l'un d'eux fut entendu par le producteur américain Norman Granz alors qu'il était assis dans un taxi qui le ramenait à Dorval. Subjugué davantage que séduit par la virtuosité de ce fils d'immigrants originaires des îles Vierges, Granz ordonna au chauffeur de l'amener à l'Alberta Lounge. Au terme du set, Granz parvint

VOIR PAGE A 8: PETERSON

POLLUTION AUTOMOBILE

Levée de boucliers sans précédent contre l'EPA aux États-Unis

■ À lire en page A 2

C'est un livre irrésistible... il rapproche les générations.

CHRISTIANE CHARETTE



HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER

Une histoire des Québécoises en photos

FIDES 70 ans de bonnes lectures www.editionsfides.com

LES ACTUALITÉS



GABRIEL BOUYS AFP

Plusieurs États américains sont en colère: alors qu'ils voudraient imposer au parc automobile des réductions des émissions de CO₂ de l'ordre de 30 % d'ici 2016, l'Environmental Protection Agency impose plutôt le respect du plan fédéral prévoyant des réductions de 20 % d'ici 2020.

Levée de boucliers sans précédent contre l'EPA

La Californie combattra devant les tribunaux la décision de l'agence, qui refuse d'approuver ses normes plus sévères d'émissions de CO₂

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

L'Environmental Protection Agency (EPA), responsable de la protection environnementale au niveau fédéral étatsunien, fait face à une levée de boucliers sans précédent en raison de son refus d'approuver les normes d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de la Californie, imitées par 16 autres États.

Les normes californiennes, que le Québec entend être la première province à promulguer sur son territoire, exigent une réduction des émissions moyennes du parc automobile de 30 % d'ici 2016.

L'administrateur de l'EPA, Stephen Johnson, a défendu la décision de son organisme, le 20 décembre, par le fait que le projet de loi sur la sécurité énergétique, signé la veille par le président Bush, allait imposer dans l'ensemble des États-Unis une réduction de la consommation du parc automobile d'environ 20 % d'ici 2020.

«L'administration Bush, a déclaré Stephen Johnson, va de l'avant avec une solution d'envergure nationale — et non au moyen d'une série de normes étatiques disparates — pour réduire l'empreinte sur le climat du parc automobile américain.»

Le refus de l'EPA d'approuver les normes californiennes — et celles des 16 autres États, par effet d'entraînement — constitue un précédent historique qui a immédiatement soulevé la colère du Congrès. De son côté, Arnold Schwarzenegger, gouverneur de la Californie, a immédiatement donné instruction d'en appeler de la décision de l'EPA devant les tribunaux, immédiatement appuyé par les États de Washington et de la Penn-

sylvanie. La mesure a aussi été dénoncée par les écologistes d'un bout à l'autre des États-Unis.

D'autre part, le comité du Congrès sur le contrôle et la réforme du gouvernement a immédiatement exigé de la direction de l'EPA à la veille de Noël qu'elle protège tous les documents qui ont conduit à cette décision, lesquels devront lui être remis pour le 10 janvier. Stephen Johnson a pour sa part été convoqué devant le comité du Congrès pour le 23 janvier. Selon le sénateur Henry Waxman, de la Californie, ces documents démontreraient que l'administrateur de l'EPA a pris cette décision malgré les avis de son contentieux et de ses propres services techniques.

Dans les deux Chambres, les voix se sont élevées pour dénoncer ce refus d'approuver les règlements envisagés par les 17 États, d'autant plus que la Cour suprême des États-Unis avait confirmé en cours d'année que le dioxyde de carbone constituait un contaminant au sens des lois et, partant, pouvait être réglementé en vertu de leurs responsabilités constitutionnelles.

Trois tribunaux fédéraux différents ont de plus confirmé en cours d'année le droit des 17 États de légiférer en matière de gaz à effet de serre même si cela équivaut à imposer une réduction de la consommation d'essence aux voitures, une responsabilité qui relève en principe du gouvernement fédéral américain. Tout comme au Canada.

La norme californienne impose l'atteinte de ses objectifs de réduction quatre ans plus tôt que celle du président Bush — 2016 contre 2020 — mais ses premiers jalons de réduction s'appliqueraient dès 2009.

Le patron de l'agence devra s'expliquer devant le Congrès

COMPARAISON

Le parc automobile étatsunien, VUS et 4x4 exceptés, consomme présentement en moyenne 8,6 milles au gallon (mpg), soit environ 196 gr de CO₂ par kilomètre. Avec la proposition du président Bush, cette moyenne serait ramenée à 6,8 mpg en 2020, ou l'équivalent de 155 gr par kilomètre.

Le même jour où l'EPA bloquait la norme californienne en refusant de l'entériner, la Commission européenne publiait ses nouvelles normes d'émissions de CO₂. Selon son état de la situation, le parc automobile européen émettait en 2004 en moyenne 162 gr/km, soit sept grammes de plus que ce que les États-Unis ciblent pour 2020.

L'Union européenne, quant à elle, se donne pour objectif de ramener la consommation moyenne de son parc automobile à 130 gr/km en 2012 par des réductions draconiennes du poids, de la puissance et de la cylindrée. L'UE ciblait une réduction de 120 gr/km, mais les engagements volontaires des constructeurs ne permettront pas d'atteindre cet objectif, d'où la publication d'une norme légale. Les changements apportés aux voitures pour atteindre cet objectif vont se traduire par une augmentation du prix des véhicules de 1300 euros, un montant qui sera compensé par des économies d'essence qui atteindront en moyenne 2700 euros sur la durée de vie du véhicule. L'économie sera telle qu'elle pourrait inciter plusieurs consommateurs à délaisser les transports en commun. Par ailleurs, les constructeurs de gros véhicules pourront s'allier à d'autres pour obtenir la moyenne imposée, ce qui ne fait pas l'affaire notamment des Allemands, inconditionnels des luxueuses voitures énergivores.

Le Devoir

Dépotoir à Lachenaie

Les citoyens refusent d'avoir une audience à rabais

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les citoyens qui vivent à proximité du site d'enfouissement de BFI à Lachenaie ne veulent pas d'une audience publique à rabais et s'insurgent contre le refus de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, de les recevoir pour discuter avec eux du contexte anormal qui a présidé au lancement de ce projet.

Dans la demande d'audience qu'il a fait parvenir à la ministre le 19 décembre, le Comité des citoyens de la presqu'île Lanaudière évoque même des «irrégularités» dans le processus d'évaluation actuel.

Se réservant tous ses droits juridiques, le comité, qui a attaqué sans succès les activités du dépotoir de Lachenaie, explique à la ministre Beauchamp que sa «façon d'agir vicie le processus et prive les citoyens, entre autres, de documents nécessaires à leur préparation pour intervenir adéquatement lors des audiences publiques. Nous devons réagir à la dernière minute et sans préparation à plusieurs affirmations ou arguments» contenus dans l'étude d'impacts du promoteur, dit-il.

Le promoteur, la société BFI, a déposé son étude d'impacts auprès du ministère le 3 octobre. Six jours plus tard, le ministère entreprenait de l'analyser pour finalement la juger conforme à sa directive en moins de dix jours. Cet exercice exige normalement des semaines, voire des mois d'échanges et d'analyses.

Contrairement aux règles en vigueur, le MDDEP n'a pas lui-même soumis cette étude d'impacts aux autres ministères pour obtenir leur avis à propos de leurs préoccupations avant de la déclarer complète. Cette analyse critique est souvent très utile aux citoyens en audiences.

Enfin, plusieurs citoyens de la région de Lachenaie ainsi que le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) estiment que le promoteur invoque actuellement sa propre turpitude pour obtenir un feu vert qui lui permettrait d'augmenter de 22,5 millions de tonnes sa capacité d'enfouissement, prolongeant ainsi sa vie utile d'au moins 17 ans.

En effet, selon le promoteur, ce site, qui recueille près de 100 millions de tonnes de déchets de la Ville de Montréal, devra fermer ses portes au printemps prochain si Québec n'augmente pas sa capacité d'enfouissement d'ici là, ce qui semble expliquer la précipitation du ministère à gérer sa demande. Or un gestionnaire de site d'enfouissement est en mesure de savoir longtemps à l'avance quand son site doit fermer et peut présenter normalement une demande d'agrandissement beaucoup plus tôt et ainsi éviter des accusations comme celle de prendre Montréal en otage dans le but de forcer la main de Québec à la dernière minute.

Dans sa lettre à la ministre Beauchamp, le président du Comité de citoyens, Mario Desrosiers, rappelle que si Québec justifie sa précipitation par le fait qu'il s'agit du même projet d'agrandissement qu'en 2002, il devrait aussi se rappeler que «la commission du BAPE avait qualifié d'inacceptable ce projet d'agrandissement et que depuis, malgré certaines tentatives de mise en place de mesures d'atténuation, les activités du site ont créé des impacts négatifs croissants auprès des riverains.»

Un autre élément majeur du contexte régional a aussi changé. La Communauté métropolitaine de Montréal entend cesser d'exporter ses déchets et prévoit plutôt en tirer de l'énergie par une destruction totale, sous vide, dans un procédé au plasma qu'elle utiliserait dans au moins quatre usines réparties sur son territoire. La CMM mettrait ainsi fin à son recours massif à l'enfouissement, ce qui pourrait modifier les prévisions des sites régionaux. Quant à la région de Lanaudière, elle compte désormais sur l'agrandissement du site de Saint-Thomas-de-Joliette, propriété de Dépôt Rive-Nord, une augmentation de 21,2 millions de tonnes, autorisée en juillet 2006 par l'ancien titulaire du MDDEP, Claude Béchard, malgré l'avis formel d'une autre commission du BAPE.

Le Devoir

Encore du chemin à faire pour vivre en vert

GREGORY BONNELL

Toronto — Ce fut l'année déterminante pour vivre de façon écologique, ou du moins pour se faire demander d'adopter un mode de vie plus vert, alors que des politiciens de tous les horizons ont adhéré à la cause des changements

climatiques, inspirés par la croisée d'Al Gore.

Malgré les appels à investir dans les nouvelles technologies et modifier leur style de vie, les Canadiens qui souhaitent agir concrètement en 2008 devraient savoir qu'être vert ne comporte pas que des sacrifices.

Des experts soutiennent qu'un style de vie écologique peut non seulement réduire le prix de certaines factures, mais aussi améliorer la santé mentale et physique, notamment en remplaçant certains déplacements en automobile par la marche ou le vélo.

Toutefois, le nombre de per-

sonnes prêtes à passer de la parole aux actes demeure une question importante et dont la réponse est incertaine, selon les groupes écologistes.

«Il y a des sondages dans lesquels les gens disent: "Oui, nous sommes prêts à payer plus cher pour être verts." Je pense que c'est une affirmation qui doit encore être vérifiée, soutient Clifford Maynes, le directeur général de Green Communities Canada. J'espère vraiment qu'elle soit vraie.»

Acheter de la nourriture biologique, installer un appareil de chauffage au gaz à haut rendement énergétique et des nouvelles fenêtres ou encore se procurer

une voiture hybride sont toutes des options écologiques qui comportent de plus importantes dépenses que le *statu quo*.

«Nous savons tous que c'est la bonne décision à prendre dans notre vie, mais si nous sommes très verts, nous faisons des calculs à l'occasion: pouvons-nous nous permettre d'être aussi verts?, note M. Maynes. Toutefois, il y a assurément beaucoup d'intérêt dans la population et nous essayons de faire le plus de progrès possible.»

Politique

Dans l'arène politique, la question des changements climatiques est sortie de l'ombre en 2006 pour

devenir l'enjeu le plus pressant pour le Parlement et les gouvernements provinciaux.

La chef du Parti vert, Elizabeth May, qui prédit que l'environnement et la guerre en Afghanistan seront les deux enjeux les plus importants au cours des prochaines élections fédérales, affirme que le débat doit maintenant aller au-delà des paroles et se manifester par des actions concrètes dans la vie de tous les Canadiens.

Chris Winter, du Conseil de conservation de l'Ontario, note d'ailleurs qu'il faut des infrastructures sociales, notamment des programmes d'autopartage et une plus grande disponibilité de sources d'énergie verte ou d'aliments locaux, pour appuyer la volonté du public d'adopter un style de vie plus écologique. La réglementation sur les ampoules à faible consommation d'énergie et une taxe sur le carbone font aussi partie de l'équation, selon M. Winter.

Quant à lui, M. Maynes tient à rappeler que les initiatives vertes ne sont pas toujours restrictives ou négatives.

«L'exemple parfait est la marche, remarque-t-il. C'est un plaisir en soi. Même s'il n'y avait aucun bénéfice environnemental, j'aimerais marcher.»

La Presse canadienne

SOLDES
AUTOMNE-
HIVER
2007-2008

30% à 60%

Enfants des longchamps
Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER
OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

LE DEVOIR

SERVICE
À LA CLIENTÈLE

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Lundi, 31 décembre : 7h30 à 16h30 ***
Mardi, 1^{er} janvier : FERMÉ
Mercredi, 2 janvier : FERMÉ
Jeudi, 3 janvier : 7h30 à 16h30

***Pour être effectives le 3 janvier, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 31 décembre avant 10h.

**Vous avez des droits
nous pouvons vous aider**

Yves Ménard
A V O C A T

Vieux-Montréal
514.861.0469

ACTUALITÉS



L'État québécois a dépensé 55 millions entre 2000 et 2004 pour aider — souvent avec succès — les fumeurs à écraser. Bientôt, de nouvelles mesures dissuasives entrèrent en vigueur, notamment en ce qui concerne la présentation des cigarettes.

Le remboursement des produits antitabac a des effets tangibles au Québec

CLAIRANDRÉE
CAUCHY

Au moment de s'exiler pour griller une cigarette dans la cave ou sur le pas de la porte après avoir enfourné leur dernière portion de tourtière et de bûche, nombreux sont les fumeurs qui renouvellent ces jours-ci leur résolution d'écraser pour la nouvelle année. Près du tiers des fumeurs québécois ont utilisé au cours des deux dernières années des timbres de nicotine pour les aider à mettre en œuvre cette résolution, contre 11 % pour les gommes de nicotine et 5 % pour le bupropion (Zyban). Plusieurs d'entre eux n'en étaient pas à leur première tentative pour se débarrasser de ce vice.

C'est ce qui ressort des données recueillies en 2006 et présentées dans un récent rapport de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) visant à évaluer l'efficacité du remboursement de ces produits par le régime d'assurance médicaments depuis 2000. Les données colligées nous apprennent également, sans surprise, que c'est en début d'année, à l'heure des bonnes résolutions, que les pharmaciens rem-

plissent le plus d'ordonnances de produits antitabac.

Si on ne sait pas combien de fumeurs ont bel et bien renoncé à leur vice grâce à cette mesure, il apparaît clairement que le recours à ce que les experts appellent les «aides pharmacologiques à l'arrêt tabagique» est assez répandu et que les tentatives sont de plus en plus sérieuses au fur et à mesure des essais.

L'INSPQ estime qu'environ la moitié des fumeurs ont eu recours à ces médicaments entre 2000 et 2004, soit plus de 300 000 personnes inscrites à l'assurance médicaments et quelque 450 000 Québécois assurés dans le privé. Lorsque l'on considère uniquement les prescriptions honorées par le régime public d'assurance médicaments (RPAMQ), on constate cependant que le nombre d'utilisateurs a diminué d'environ 30 % entre 2002 et 2004, alors que la proportion de fumeurs chutait de seulement 14 % sur la même période. Il faut toutefois préciser que ces mesures ont été colligées avant l'entrée en vi-

gueur de la loi qui restreint l'usage du tabac dans les lieux publics en mai 2006, dont un nouveau train de mesures sera d'ailleurs mis en application au printemps prochain.

Persévérance

Si on comptait moins d'adeptes des produits antitabac en 2004, les tentatives semblaient de plus en plus sérieuses d'une fois à l'autre. On estime que l'État a remboursé en moyenne cinq à six ordonnances en quatre ans pour chaque personne ayant essayé d'arrêter de fumer. «C'est donc dire qu'une rechute lors d'une tentative de renoncement au tabac ne semble pas dissuader les fumeurs d'utiliser à nouveau une aide pharmacologique reconnue pour

doubler les taux d'abandon», conclut le rapport de l'INSPQ, intitulé «Remboursement des aides pharmacologiques à l'arrêt tabagique au Québec».

Les fumeurs repentants sont de plus en plus persévérants au fil des tentatives. «Les utilisateurs de timbres ont tendance à s'en procu-

rer pour une durée plus longue d'une utilisation à l'autre, soit une durée moyenne de 43 jours à la première utilisation et de 57 à la quatrième», peut-on encore lire dans le rapport.

Ces données incitent l'INSPQ à penser que le remboursement des produits antitabac depuis 2000 est responsable «d'un nombre important d'abandons du tabac». Des études montrent que le taux d'abandon, estimé à seulement 10 % sans aide, double avec le recours à un des produits pharmacologiques ou un counselling professionnel.

L'État québécois a dépensé 55 millions entre 2000 et 2004 pour aider les fumeurs à écraser, soit un maximum de 15 millions en 2002 et 11 millions en 2004. C'est sans compter le coût des ordonnances défrayées par les régimes d'assurances privées.

L'État dépense en moyenne 129 \$ par année pour chaque utilisateur de produits antitabac, soit 138 \$ pour ceux qui ont recours aux timbres, 67 \$ pour les consommateurs de Zyban et 58 \$ pour ceux qui mâchent des gommes à la nicotine.

Le Devoir

Afghanistan: Harper n'est pas certain que le message passe

MURRAY BREWSTER

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper dit ne pas être certain que les Canadiens comprennent bien l'importance de rester engagés en Afghanistan.

Il a fait ce commentaire dans une entrevue de fin d'année avec la Presse canadienne. Depuis le début de la mission canadienne en Afghanistan, 73 soldats et un diplomate canadiens ont perdu la vie, créant des débats souvent houleux au pays.

Le Parlement devra se prononcer d'ici au printemps sur le genre de mission que devrait entreprendre le Canada après la fin de son mandat actuel en février 2009.

Quand on lui a demandé si les Canadiens comprennent vraiment ce qui était en jeu, M. Harper a répondu qu'il ne le savait pas.

Les conservateurs ont été constamment attaqués aux Communes et dans les médias au cours de la dernière année sur leur façon de gérer la guerre en Afghanistan.

Plusieurs sondages ont démontré que les Canadiens considèrent trop élevé le prix à payer pour amener la paix et la prospérité en Afghanistan.

Alors que le nombre de morts ne cessait de grimper au printemps, le premier ministre avait semblé reculer quelque peu en juin, laissant entendre que la mission de combat pourrait ne pas être prolongée au-delà de l'échéan-

cier actuel si la poursuite des opérations ne faisait pas consensus chez les députés.

Toutefois, après un remaniement ministériel au cours duquel l'ancien ministre de la Défense, Gordon O'Connor, a été rétrogradé au Revenu, M. Harper a pu suffisamment reprendre le contrôle de la guerre pour affirmer dans le discours du Trône que le Canada devrait rester engagé en Afghanistan jusqu'en 2011.

«Le gouvernement comprend que nous avons pris un engagement international important pour des raisons importantes de sécurité internationale, ce qui aura à long terme un impact direct sur ce pays», a déclaré M. Harper à la Presse canadienne.

Selon un sondage effectué quelques semaines après le discours du Trône, les Canadiens seraient en grande majorité contre la poursuite de la mission actuelle en Afghanistan durant trois années de plus.

«Je ne sais pas si les Canadiens comprennent ou ne comprennent pas, a dit M. Harper. Je pense que les Canadiens sont très troublés par les morts.»

En juin, dans un sondage Décima-La Presse canadienne, 67 % des répondants avaient dit croire que le nombre de morts était inacceptable étant donné les progrès réalisés à Kandahar.

La Presse canadienne



Le Parlement aura à se prononcer bientôt sur le genre de mission que devrait entreprendre le Canada après la fin de son mandat actuel, en février 2009.

EN BREF

La police d'Ottawa défend l'utilisation du Taser

Ottawa — La police d'Ottawa défend l'utilisation d'un pistolet Taser, la semaine dernière, pour contrôler un adolescent qui se comportait bizarrement dans la rue. Le sergent Peter Couillard a précisé que des policiers avaient maîtrisé le jeune homme avec un pistolet à décharge électrique et l'avaient emmené en détention, où il avait bénéficié de toute «l'attention nécessaire» avant d'être relâché. Selon la police, il ne s'agissait pas d'un incident grave. Le policier a défendu l'utilisation du pistolet paralysant contre l'adolescent, soutenant que c'était la meilleure façon à ce moment-là de maîtriser le jeune homme agressif. L'utilisation du pistolet Taser est de plus en plus remise en question dans l'opinion publique, surtout depuis la mort de l'immigrant polonais Robert Dziekanski. — La Presse canadienne

Alcool au volant: la lutte stagne

Ottawa — Les progrès des efforts visant à réduire le problème de la conduite en état d'ivresse au Canada sont au point mort.

C'est du moins la conclusion d'un nouveau sondage réalisé par la Fondation de recherche sur les blessures de la route (FRBR). Un indicateur du pourcentage de Canadiens ayant conduit avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite permise selon la loi a grimpé à 8,2 %, alors qu'il était de 5,6 % en 2004.

Ward Vanlaar, chercheur de cette fondation basée à Ottawa, rapporte que l'absence de tendance à la baisse de la conduite en état d'ivresse se vérifie aussi dans d'autres pays.

M. Vanlaar soupçonne plusieurs facteurs d'être à l'origine de l'arrêt des progrès, mais il désigne comme facteur contributif important les récidivistes de l'alcool au volant. L'an dernier, ceux-ci ont effectué 6,6 millions de déplacements sous l'influence de l'alcool au Canada, ce qui représente environ



Daniel Aguilar Reuters
Davantage de Canadiens conduisent en état d'ivresse.

90 % de toute l'activité de conduite en état d'ivresse.

Le chercheur croit aussi que le manque de préoccupation mani-

festé par les conducteurs aux facultés affaiblies à l'égard de ce problème pourrait freiner les progrès.

Le sondage a aussi permis de dégager un profil des conducteurs en état d'ébriété. Comparés aux conducteurs sobres, ils étaient généralement des hommes et avaient eu davantage de contraventions pour divers excès.

D'autre part, les conducteurs qui conduisent avec les facultés affaiblies ne semblent pas comprendre qu'ils augmentent ainsi substantiellement leurs risques de collision, comme le démontrent des recherches.

Le sondage illustre par ailleurs que plus de 80 % des Canadiens appuient l'usage obligatoire d'antidémarrage et la mise en fourrière immédiate du véhicule des conducteurs aux facultés affaiblies.

Le sondage a été mené auprès de 1238 Canadiens; sa marge d'erreur s'élève à 2,8 %, 19 fois sur 20.

La Presse canadienne



La chronique de Michel David sera de retour le 8 janvier.

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545

POUR VOUS TIRER
D'EMBARRAS

ROLEX

OYSTER PERPETUAL DATEJUST TURN-O-GRAPH
ACIER ET OR JAUNE



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

Personnalité de l'année de la Presse canadienne

Les agents de la GRC ont volé la vedette

La police fédérale a souvent perdu pied en 2007

JIM BROWN

Ottawa — Du terrorisme aux pistolets Taser, du scandale des fonds de pension aux dangers des patrouilles en solitaire, la Gendarmerie royale du Canada a été constamment sous les projecteurs au cours des 12 derniers mois — même si les raisons n'ont sûrement pas plu à la force policière.

Dans le cadre d'un sondage annuel mené par la Presse canadienne auprès des rédacteurs en chef et des directeurs de l'information des journaux ainsi que des stations de radio et de télévision de tout le pays, les agents de la GRC ont ainsi été nommés Personnalité de l'année 2007.

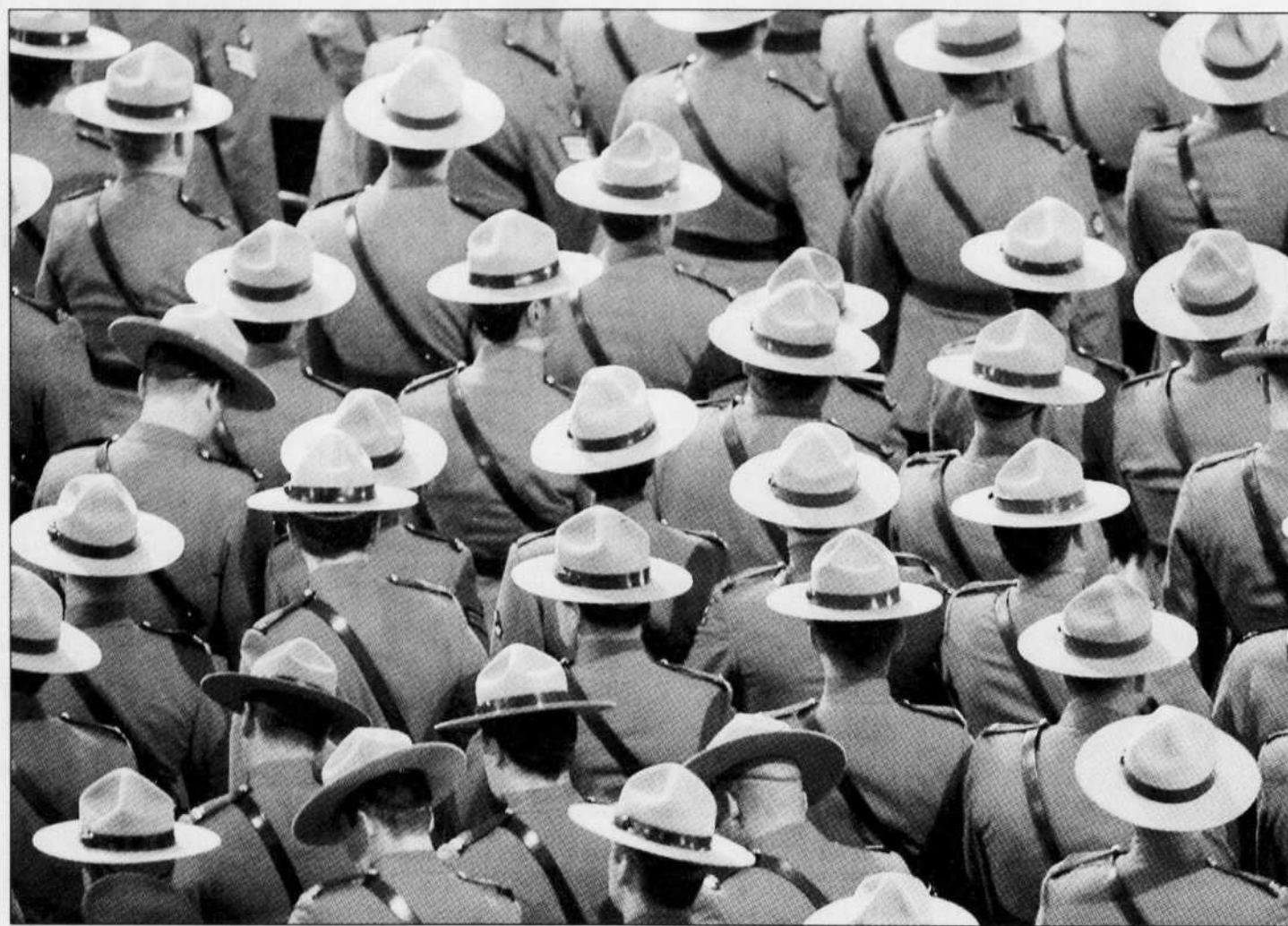
Les répondants au sondage ont cité diverses raisons pour justifier leur sélection, mais le rédacteur en chef du *Halifax Daily News*, Jack Romanelli, a bien résumé la situation: «La GRC a dominé les nouvelles canadiennes cette année.»

Plusieurs événements ont mené à une crise de confiance du public envers la GRC

Plusieurs histoires concernant la Gendarmerie royale ont ébranlé l'image traditionnelle, en tant que symbole national, du corps policier établi il y a 134 ans.

Il y a eu les retombées constantes de l'affaire Maher Arar, un examen approfondi dans le cadre de la commission d'enquête sur l'attentat contre un avion d'Air India en 1985, la clameur entourant la mort de l'immigrant polonais Robert Dziekanski à la suite d'une intervention avec un pistolet Taser, et le deuil qui a suivi la mort de deux jeunes gendarmes abattus alors qu'ils patrouillaient en solitaires dans le nord du pays.

Il y a aussi eu la nomination d'un premier civil, le fonctionnaire de carrière William Elliott, à la tête de la GRC, et des recommandations pour une refonte majeure de l'administration de la force policière à la suite d'un scandale concernant le



SHAUN BEST REUTERS

Entre les retombées de l'affaire Maher Arar, un examen approfondi dans le cadre de la commission d'enquête sur l'attentat contre un avion d'Air India en 1985 ou la clameur entourant la mort de l'immigrant polonais Robert Dziekanski, les agents de la GRC ont été à l'avant-plan tout au long de l'année écoulée.

fonds de pension. La somme de tous ces événements a mené à une crise de confiance du public envers la GRC.

«La société canadienne a changé, a noté Paul Kennedy, président de la Commission des plaintes du public contre la GRC. Le gros problème maintenant est de réussir à maintenir la confiance du public envers les grandes institutions.»

La plupart des gens ont toujours fait confiance à la police montée sans trop poser de questions, a-t-il dit, mais maintenant, «cette position générale n'est plus aussi évidente».

M. Kennedy a toutefois ajouté

que, peu importe les erreurs passées de la force, il n'est pas trop tard pour corriger le tir — notamment si on prend en compte l'indulgence dont plusieurs personnes font preuve à l'égard de la GRC.

Cette notion est illustrée par Joanne McKenzie, directrice de l'information de la station de radio CJCD de Yellowknife et une des répondantes au sondage.

Elle a remarqué le sentiment de perte et le deuil collectif qui ont suivi les morts des agents Christopher Worden et Douglas Scott dans deux incidents séparés dans le nord du pays.

«Il est temps que notre pays se rende compte de ce que font ces policiers et de la manière dont ils aident à unir ces collectivités, a-t-elle soutenu. Notre sentiment de perte devrait être un signal au reste du pays pour démontrer la valeur de notre force policière reconnue et respectée à travers le monde.»

Les agents Worden et Scott ont été abattus alors qu'ils répondaient en solitaires à des incidents impliquant des résidents locaux.

La GRC a, par la suite, établi une nouvelle politique pour s'assurer que des renforts soient disponibles dans le futur, mais on ne sait

toujours pas comment elle pourra être appliquée, le manque de personnel étant un problème récurrent dans les régions éloignées.

Il s'agit de la deuxième année consécutive où les répondants au sondage désignent un groupe plutôt qu'un individu comme Personnalité de l'année. En 2006, ils avaient choisi les soldats canadiens en Afghanistan.

Un tel choix a été fait une seule autre fois au cours des 61 ans d'existence du sondage: en 1992, les répondants avaient opté pour le référendum sur l'accord constitutionnel de Charlottetown.

Les agents de la GRC ont obtenu 37 votes cette année, devançant Conrad Black, qui a obtenu 27 votes, et Stephen Harper, qui en a obtenu 15. D'autres choix populaires ont été Robert Dziekanski, l'immigrant polonais mort après avoir reçu une décharge d'un pistolet Taser, avec 14 votes, le meurtrier en série Robert Pickton, avec huit votes, et Maher Arar, avec huit votes. Karlheinz Schreiber, Brian Mulroney et Rick Hillier ont reçu cinq votes chacun, alors que le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, en a obtenu quatre.

Maher Arar a obtenu 10 millions de dollars en compensation du gouvernement fédéral après qu'une enquête publique eut démontré qu'il avait été identifié à tort comme un terroriste membre du réseau al-Qaïda par la GRC — une information qui a ensuite été utilisée par les autorités américaines pour le déporter en Syrie où il a été torturé.

Le tumulte qui a suivi a forcé le départ de Giuliano Zaccardelli, le commissaire de la GRC, à la fin de l'année dernière et a mené à la nomination du civil William Elliott au milieu de l'année.

Une nouvelle enquête sur l'explosion d'un avion d'Air India en 1985 a ramené à l'ordre du jour, de façon très détaillée, les erreurs commises par la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité dans leurs enquêtes sur un attentat terroriste qui a coûté la vie à 329 personnes, mais n'ont mené qu'à une seule condamnation au criminel en 22 ans.

M. Zaccardelli a aussi dû esquisser les critiques d'un avocat de Toronto, David Brown, qui, dans un rapport, a soutenu que la manière autocratique d'administrer de l'ancien commissaire avait aggravé la controverse entourant la mauvaise gestion du fonds de pension de la GRC.

Dans un deuxième rapport plus général, M. Brown a recommandé d'établir un nouveau conseil de gestion civil pour la GRC et une nouvelle commission de surveillance plus puissante afin d'enquêter sur les plaintes du public.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html www.ledevoir.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledevoir.com

AVIS PUBLICS

TOMBÉES POUR LA PERIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2007 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2008.

Nos bureaux seront fermés ce mêmes jours.

RESERVATIONS ET MATERIEL

Publications des lundis 24 déc. et 31 déc.: les vendredis précédents avant 12h00
Publications des jeudis 27 déc. et 03 janv.: les vendredis précédents avant 16h00
Publications des vendredis 28 déc. et 04 janv.: les lundis précédents avant 16h00
Publications des samedis 29 déc. et 05 janv.: les jeudis précédents avant 16h00

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sudoku

par Fabien Savary

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | | | | | | 1 |
| | | 1 | 7 | | | 8 | 2 | |
| | 9 | 2 | | | | | | |
| 9 | | | | 4 | 6 | | | 2 |
| | | 8 | | | | | | 5 |
| 8 | 5 | 6 | | | | 3 | | |
| 1 | | 3 | | 8 | | | | 6 |
| | | 8 | | | 1 | | | |
| 2 | 6 | | 5 | | 4 | | | |

Niveau de difficulté: DIFFICILE

0746

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 9 | 5 | 8 | 6 | 4 | 2 | 3 | 7 |
| 8 | 6 | 3 | 5 | 7 | 2 | 1 | 4 | 9 |
| 2 | 4 | 7 | 1 | 3 | 9 | 8 | 5 | 6 |
| 3 | 1 | 4 | 9 | 8 | 6 | 7 | 2 | 5 |
| 5 | 8 | 6 | 3 | 2 | 7 | 4 | 9 | 1 |
| 9 | 7 | 2 | 4 | 5 | 1 | 6 | 8 | 3 |
| 7 | 5 | 1 | 2 | 4 | 3 | 9 | 6 | 8 |
| 6 | 2 | 8 | 7 | 9 | 5 | 3 | 1 | 4 |
| 4 | 3 | 9 | 6 | 1 | 8 | 5 | 7 | 2 |

0745

SUDOKU: le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que suite du décès de Thérèse Martin, en son vivant domiciliée au B-8205, Bern, Montréal (Cé) H2P 2G4, survenu le 24 octobre 2007, un inventaire des biens de la défunte, a été fait conformément à la Loi, par Pierrette Martin, la liquidatrice successorale, ainsi qu'il appert de l'acte reçu devant Me Laurent Fréchette, Notaire, le 20 décembre 2007.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Laurent Fréchette, Notaire, sise au 7150, boulevard Pie IX, Montréal (Québec), H2A 2G4. Donnée, ce 21 décembre 2007. Pierrette Martin, liquidatrice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné par France Choinière en sa qualité de liquidatrice de la succession de feu Paul Breton, que l'inventaire successorale a été dressé et qu'il peut être consulté par les intéressés chez Micheline Ouellette, notaire, 4201 rue Sainte-Catherine est, à Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No: 500-12-290137-078

COUR SUPÉRIEURE

Présent: Greffier adjoint BLANCA MARGARITA HERRERA DE ALBIN

Demanderesse

FEDERICO ALBIN VEGH

Défendeur

ASSIGNATION ORDRE est donné à Federico ALBIN VEGH de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame E., salle 2.17, le 18 février 2008, à 9h00 suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la Requête de la demanderesse pour mode spéciale de signification par la voie des journaux a été remise au greffe à l'intention de Federico Albin Vegh.

Lieu: Montréal (Québec) Date: 21 décembre 2007 Julie Gagné Greffier adjoint J.G. 2064

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que 9146-3869 Québec inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 décembre 2007. CHAGNON VOCELLE FECTEAU, notaires, s.e.n.c. Procureurs de la compagnie

Un don d'espoir pour la vie

1-877-488-4222 www.Amnesty.ca

Erratum

Le présent avis public remplace celui publié dans l'édition du 21 décembre 2007.

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 17 décembre 2007, a adopté les règlements suivants:

07-041 Règlement relatif à certains règlements de subvention (exercice financier 2008)

Ce règlement prévoit les règles permettant de faire la concordance entre le régime de taxation à taux variés, l'abandon de la taxe d'affaires et de la taxe de l'eau et de services, et le régime fiscal précédent.

07-042 Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2008)

Ce règlement précise la partie de l'augmentation du fardeau fiscal qui ne relève pas de la création de la Ville en ce qui a trait à l'harmonisation des fardeaux fiscaux des différents secteurs.

07-043 Règlement sur les taxes (exercice financier 2008)

07-044 Règlement sur la subvention aux débiteurs de la taxe foncière générale imposée sur les unités d'évaluation admissibles (exercice financier 2008)

07-045 Règlement sur les tarifs (exercice financier 2008)

07-050 Règlement sur la fermeture d'une rue située au nord-ouest de la rue Everett entre la 20^e Avenue et la 21^e Avenue, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension

07-053 Règlement du conseil de la ville sur la subdélégation de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

04-047-53 Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) [église St-John the Divine, arrondissement de Verdun]

04-047-54 Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) [avenue Emile-Lévesque, arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve]

04-047-55 Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) [chapitre 18, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro]

04-047-56 Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) [avenue De Lorimier et boulevard René-Lévesque, arrondissement de Ville-Marie]

04-047-57 Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) [rue Hochelaga, arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve]

Les présents règlements entrent en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Ils peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de la Ville: www.ville.montreal.qc.ca/reglements

Montréal, le 27 décembre 2007 Le greffier par intérim de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Une tigresse joue les assassins à San Francisco

GLENN CHAPMAN

San Francisco — Les autorités, qui cherchent à comprendre comment une tigresse a pu s'échapper de son enclos au zoo de San Francisco le jour de Noël, tuant un visiteur et en blessant deux autres avant d'être abattue, envisageaient hier la possibilité d'une libération intentionnelle de la bête.

«Parce que nous ne sommes pas certains que ce soit le résultat d'une intervention humaine ou d'un accident [...], nous considérons le site comme une scène de crime», a indiqué Heather Fong, chef de la police de San Francisco, au cours d'une conférence de presse.

Selon lui, le zoo sera considéré comme tel jusqu'à ce que les enquêteurs puissent déterminer comment l'animal a pu s'échapper.

«Nous voulons nous assurer que nous rassemblons toutes les preuves pour que, en cas de responsabilité humaine, nous en soyons suffisamment pour la déterminer», a-t-il affirmé.

«Il semble que l'animal ait escaladé ou sauté hors de son enclos», avait déclaré plus tôt Robert Jenkins, l'un des directeurs du zoo, à des journalistes, précisant que cela n'était théoriquement pas possible.

Les tigres du zoo sont maintenant dans un espace ouvert séparé du public par une douve de plus de cinq mètres de large et de six mètres de profondeur, ainsi qu'une grille de six mètres de hauteur.

Mardi en fin d'après-midi, alors

que la nuit commençait à tomber, Tatiana, une tigresse sibérienne de quatre ans qui pesait 136 kilos et qui avait déjà attaqué un gardien l'année dernière, s'est retrouvée du mauvais côté du mur.

Il était presque 17h, l'heure de la fermeture, et les allées du zoo, déjà clairement semées en ce jour de Noël, étaient presque vides. Mais un jeune homme se trouvait près de l'enclos, et la tigresse l'a immédiatement attaqué, se jetant sur lui par derrière et lui tranchant la gorge. Il est mort sur le coup, le torse couvert de profondes coupures.

Le félin s'en est alors pris à deux autres jeunes hommes qu'elle a grièvement blessés. Les policiers accourus sur place ont trouvé la tigresse assise à côté de l'un d'entre eux, penchée sur lui. Quand ils se sont avancés pour le secourir, l'animal a lâché sa proie et s'est retourné contre les policiers qui ont dû ouvrir le feu et l'abattre, a expliqué le sergent Steve Mannina.

En décembre 2006, Tatiana avait déjà grièvement blessé une gardienne, lui arrachant une partie du bras d'un coup de patte à travers les grilles, alors que des dizaines de visiteurs assistaient au repas des fauves. Une enquête a conclu que la responsabilité du zoo était engagée dans cet accident, parce que la jeune gardienne n'était pas suffisamment formée pour approcher les tigres.

Agence France-Presse

EN BREF

La pêche sur glace est commencée

Quelque 135 000 pêcheurs amateurs étaient attendus dès hier à l'une des plus grandes traditions hivernales québécoises: la pêche aux petits poissons des chenaux qui durera jusqu'à la mi-février à Sainte-Anne-de-la-Pérade, en Mauricie. Le temps froid qui a sévi récemment a favorisé la formation d'une épaisse couche de glace sur la rivière Sainte-Anne. Quelque 300 cabanes de

pêche sont installées pour le début de la pêche. L'année dernière, le temps très doux avait grandement nui à la pêche. Peu de cabanes avaient pu être installées en décembre et on avait dû les retirer après le jour de l'An, pour environ deux semaines, en raison de l'aminçissement de la glace. Les retombées économiques de cette pêche pour la Mauricie sont évaluées à entre 3,5 et quatre millions \$. Environ la moitié des pêcheurs viennent habituellement de la région de Montréal. — La Presse canadienne



LeDevoir.com

Maintenant actualisé 24h/24



ÉDITORIAL

L'effet papillon

Encore une fois, les banques centrales ont décidé d'agir de concert en injectant des masses de capitaux dans l'espoir d'estomper la crise de confiance qui saigne les livres des établissements financiers. Signe d'une angoisse économique plus prononcée qu'on veut bien admettre, les mesures arrêtées ces jours-ci sont d'une ampleur sans équivalent depuis des lunes.

Au début de l'ébranlement provoqué par l'éclatement de la bulle immobilière, on estimait que les pertes afférentes avoisineraient les cent milliards. Puis, au fur et à mesure qu'on a inventorié la masse des hypothèques exotiques ayant fait défaut, on a réévalué à la hausse les impacts négatifs. Bref, on calcule aujourd'hui que les fictions financières avec lesquelles divers gestionnaires ont jonglé vont se traduire par la disparition de... 2000 milliards de dollars!

Ce chiffre mentionné, on ne sera pas étonné d'apprendre que la Banque centrale européenne (BCE), et elle seule, vient de mettre 500 milliards de dollars (!) à la disposition des prêteurs conventionnels. Jamais depuis son existence la BCE n'avait fourni autant d'argent frais. L'objectif recherché? Rendre confiance aux acteurs concernés au premier chef par cette débâcle. Car le problème n'est pas tant le manque de liquidités — il y en a suffisamment — mais bien le fait que les banques rechignent à se prêter entre elles. Depuis des mois, elles se regardent en chiens de faïence.

À preuve, les sujets de leurs appels à l'aide. Contrairement à l'usage courant, les grandes banques américaines ainsi que le géant suisse UBS ne se sont pas manifestés sur le territoire habituel — marchés boursiers, syndication financière, etc. — mais bien auprès des fonds souverains. Il est en effet notable de relever que Citigroup et Morgan Stanley hier, UBS et Merrill Lynch aujourd'hui ont frappé à la porte des caisses de dépôt du golfe Persique, de la Chine et de Singapour pour convaincre ces dernières d'acheter pour des milliards et des milliards de leurs actions. Dans le lot, il y a une excep-

tion: Goldman Sachs.

Son cas a ceci de passionnant qu'il fourmille d'enseignements à propos de ce que ses responsables ont fait et ce que les autres n'ont pas fait. Pour parler cru, pendant que ces derniers se complaisaient dans les délices évidemment artificielles du bingo financier, les premiers collaient avec plus d'acuité que jamais sur ce qui est le cœur de leur culture d'entreprise: la gestion du risque. Obsédée, avec raison, par les conséquences que peut avoir sur sa réputation l'indolence qui s'empare des marchés lorsqu'il y a des masses de liquidités à la disposition de tous, cette banque s'emploie à ce que, du sommet au bas de sa hiérarchie, personne ne baisse la garde. À l'endroit de qui, de quoi? Des règles de prudence.

On ne répètera jamais assez que la crise financière actuelle a ceci d'enrageant qu'elle est à bien des égards une répétition de crises antérieures. On pense aux *junk bonds*, ou obligations pourries, aux établissements d'épargne et de crédit (*savings and loans*) américains, à la déconfiture de la Barings dans les années 90 et à d'autres qu'on oublie. De quoi s'agit-il? De la méconnaissance des hauts dirigeants pour des véhicules financiers si complexes qu'ils engagent des mathématiciens et des physiciens pour les administrer. Bref, hier comme aujourd'hui, ils cococent la rencontre d'Einstein et de Perrette et le pot au lait. Plus incongru que ça...

Enrageante est également l'attitude de la Réserve fédérale. Qu'elle se porte au secours des banques est légitime, car on évite ainsi que tout l'édifice ne s'écroule. Par contre, qu'elle ait décidé de baliser l'octroi de prêts immobiliers ces jours-ci, soit quatre mois après l'amorce de la crise, est révélateur d'une paresse qui, pour rester poli, laisse pantois.

Au Canada, l'effet *subprime* a eu ceci d'inattendu qu'on s'attend à ce que les déboires subis par la CIBC réveillent, si on peut dire, le débat sur la fusion des banques canadiennes. On sait la CIBC plus exposée que les autres. On sait que, contrairement aux américaines, la CIBC n'a pas démarché de fonds souverains. Du moins pour l'instant. Et alors? Certains avancent que la solution à son problème consisterait justement en une fusion pure et simple avec la Royale, la Scotia, la Banque de Montréal ou la TD. C'est évidemment à suivre.

Cela étant, il faut s'attendre à ce qu'une fois le pire de la crise derrière nous, les autorités dites compétentes se penchent sur ce fiasco. Cette fois-ci, espérons qu'ils prendront des mesures propres à policer les garnements de l'industrie.

JOSEPH GIGUÈRE
Montréal

Me voilà consciemment en ta présence pendant quelques instants. D'habitude quand une personne s'adresse à toi, te prie, elle le fait privément, dans l'intimité de son cœur. D'ailleurs, à la commission Bouchard-Taylor, il y a eu beaucoup d'insistance sur le caractère privé de cette relation. J'en ai retenu que je ne devais pas exiger de la société des privilèges particuliers pour m'aider à parler de toi, à te rendre hommage, à annoncer ton message et organiser la communauté de ceux qui croient en toi.

Mais j'ai aussi compris que rien ne m'interdit de témoigner de ma foi en ta personne dans l'espace public et n'empêche les autres de t'écouter ou non, en autant que nous le faisons à notre propre compte, que nous ne demandons pas de faveur exclusive et ne troubons pas l'ordre. Tu as été toi-même clair sur le sujet quant aux pharisiens qui voulaient te piéger sur la question de l'impôt, tu as dit: «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.»

En cette veille de Noël, je contemple symboliquement le bébé que tu es allé. Je suis ému et attendri. Je retourne à ma propre naissance, également en décembre, au fond de la campagne, dans une maison pauvre et mal chauffée. Le visage de ma mère apparaît, son front, ses yeux. Je revois le regard extatique de toutes ces mères en adoration devant leur bébé. J'évoque le début de vague de «baby-boom» qui pourrait être en train de se produire au Québec, ébloui par l'apparition en séquence de ces

milliers de bedons rayonnants de belles jeunes femmes, à commencer par celui de la fiancée de mon fils.

Merci de m'avoir révélé ma propre humanité

J'aime Noël, parce que pour moi, la bonne nouvelle, l'infiniment merveilleuse nouvelle, c'est ton incarnation. Tu viens nous dire que notre chair, que notre humanité, est belle, pure, radieuse d'espérance comme la lumière des yeux d'un bébé. L'amalgame dans mon imaginaire entre ta splendeur divine et ta naissance humaine dans une étable, en bébé plutôt pauvre, afin d'assumer notre condition à son niveau le plus humble, a bercé mon enfance de magie.

À cette époque, les *Venez Divin Messie* et *Dans cette étable* étaient pratiquement des hymnes nationaux. Merci pour ce merveilleux, qui m'a en quelque sorte révélé ma propre humanité. Quand j'étais coopérant au Pérou, j'avais entendu des femmes évoquer leur vie misérable, où elles n'avaient pour tout destin que de s'échiner au travail d'une clarté à l'autre, en disant: «Entre nous et des animaux, il n'y a pas de différence.» Et cela me renvoyait à mon enfance de fils de cultivateur pauvre où toute la vie était configurée par le travail et je me disais que chez nous, heureusement, il y avait le dimanche où, à travers rites et chants, à frôler le mystère parmi les fumées d'encens, nous finissions par éprouver plus ou moins confusément que notre vie avait une autre valeur, une autre dimension, que nous étions en quelque sorte des morceaux d'absolu avec une espèce de vocation précieuse.

Quand je parle de toi avec mes amis, ils sont nom-

breux à trouver que tu es un personnage historique infiniment intéressant, moderne et branché sur les valeurs les plus belles et absolues qui soient, prophète de ce que l'humanité a de meilleur avec ton « *aimez-vous les uns les autres*» et ta loi du pardon inconditionnel et inlassable, mais ils ont de la misère avec ta divinité.

L'Épître aux Hébreux définit la foi comme la manière d'avoir accès à ce que nous espérons, de connaître ce que nous ne voyons pas. Mais pourquoi il y en a qui croient et d'autres qui ne croient pas, ça je n'en sais rien. La Bible nous montre, à commencer par Abraham, plein de gens qui ont cru en toi, qui ont dialogué serré avec toi, qui même parfois t'ont chicané, mais qui ont progressivement développé avec toi une grande intimité, laquelle est devenue l'inspiration première de leur comportement. Ils ne comprenaient pas nécessairement ta logique, mais ils t'ont fait confiance. Croire en toi est en effet irrationnel. Tu es l'Autre. Nous n'avons pas de grille pour ramener ta logique à l'intérieur de notre rationalité humaine. Nous devons donc nous en remettre à la manière dont les uns et les autres te percevoient selon leur trajectoire et leur histoire. C'est pourquoi, afin de respecter la liberté de croire de tout ce beau monde, il nous faut mettre en place des accommodements raisonnables.

Ton Église née de la lumière de ta résurrection

Au sortir de cette démarche des accommodements raisonnables, j'ai le goût de te parler de ton Église. Qui est mon Église aussi. Je ne m'en dissocie pas. J'essaie même de m'y engager un peu. Nous assistons d'un côté à un processus de vieillissement qui donne

son flanc droit «*sans la blessure*». Plutôt que le boeuf et l'âne, deux nâgas (serpents) le baignent avec de l'eau chaude et froide, et plutôt que les rois mages, deux divinités le reçoivent dans leurs bras. Sa mère meurt sept jours plus tard et renaît dans le ciel le plus haut des ciels. Pour en savoir plus sur le Bouddha, on lira avec intérêt *La Sagesse du Bouddha* de Jean Boisselier dans la collection «Découvertes Gallimard Religions».

Louis Duchesne
Québec, le 20 décembre 2007

Où vont les transports en commun?

Il y a près de 11 ans que je demeure à Montréal et mes seuls et uniques moyens de transport sont l'autobus et le métro. Je n'ai jamais vu de ma vie une telle détérioration du service de la STM. Ces deux dernières semaines ont été extrêmement éprouvantes tant pour moi que pour un nombre considérable d'usagers. Le ras-le-bol est atteint, et j'ai bien peur que la STM ne soit plus capable de renverser le cours des choses. Les usagers n'en peuvent plus... J'ai vu cette semaine de l'agressivité des usagers, des gestes inquiétants de chauffeurs exténués par l'état de la situation. Un chauffeur a même arrêté complètement son autobus (pas d'éclairage ni chauffage) au coin de Saint-Michel et Rosemont parce qu'un usager manifestait verbalement haut et fort son écœurement profond à cause de la piètre qualité du service de la STM. Je crois que le problème est rendu tel — et ce n'est pas une question de tempêtes de neige — qu'une intervention des politiciens et des médias s'avère nécessaire afin d'apporter des solutions véritables et non accessoires. Il y a présentement à Montréal une population silencieuse prise en otage devant la détérioration inquiétante des transports en commun.

Luc Cloutier
Montréal, le 20 décembre 2007

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE

LETTRES

Tel père, tel fils

On pensait que l'ère trudeauiste était bel et bien enterrée. Ce n'est pas le cas. Il a fallu que la progéniture de Pierre Elliott Trudeau remette ça. À la suite de la déclaration du gouvernement Harper admettant l'existence de la nation québécoise, il affirme qu'une telle reconnaissance est «une idée du XIX^e siècle» qui divise le Canada.

Comme vision rétrograde, on ne fait pas mieux. La libre détermination des peuples, selon le concept de nation, est un principe fondamental des relations internationales du XX^e siècle et la simple remise en cause de ce droit est un affront à la souveraineté des peuples.

Est-ce à dire que nous devrions nous soumettre à l'autorité fédérale sans mot dire? Si nous parlons une langue différente et avons une culture différente, cela ne nous donne-t-il pas le droit de gérer nos affaires à notre guise ou au moins d'avoir plus de liberté par rapport aux autres provinces?

À écouter Justin Trudeau, les Québécois sont encore et toujours une population incapable de se gérer elle-même sans les grands frères «canadiens». Il s'agit d'une croyance aveugle que la confédération canadienne est idéale et ne comporte aucun défaut.

Au lieu de perpétuer un système fédéral déficient, datant de la conquête britannique, qu'on «patche» au moindre problème, il faudrait redéfinir ses principes afin de créer un véritable regroupement conjuguant besoins nationaux autant que pan-nationaux. La Communauté européenne, qui vient d'accueillir neuf nouveaux membres cette semaine, devrait servir à Justin Trudeau d'exemple de fédération réussie.

Par cette sortie publique, celui que l'on voit comme le futur chef du PLC vient de s'aliéner le vote des «nationalistes mous» en s'obstinant dans la même vision que son défunt père. Une tactique naïve et peu stratégique qui pourrait mener à la disparition de ce parti au Québec.

Jimmy St-Gelais
Saint-Jérôme, le 20 décembre 2007

Un lock-out différé

La décision de la direction générale de la Télé-université, l'université à distance de l'UQAM, de suspendre les admissions et les inscriptions des étudiants revêt tous les aspects d'un lock-out. Lorsque les étudiants actuellement inscrits auront terminé leurs cours, les tuteurs se retrouveront sans travail. Il s'agit donc d'un lock-out différé.

Cette décision ne vise pas à protéger les étudiants d'une grève, mais à exercer de la pression sur les tuteurs dans l'espoir qu'ils acceptent des offres salariales qui couvrent à peine l'inflation. Malgré la crise financière de l'UQAM, la Télé-université engrange des surplus depuis plusieurs années. Les tuteurs demandent un rattrapage salarial avec les charges de cours de l'UQAM alors que tous les autres groupes de salariés de la Téléq ont obtenu la parité avec leurs collègues de l'UQAM.

Les propos tenus dans cette lettre sont ceux de l'auteur et n'engagent que lui.

Mike Almeida
Étudiant au doctorat et chargé de cours à l'UQAM et tuteur à la Télé-université
Le 20 décembre 2007

La naissance de Jésus et celle du Bouddha

La connaissance des autres religions prend de l'importance et est très instructive. Par exemple, en cette période de Noël, on peut souligner que la naissance de Jésus rappelle étrangement certains aspects de la naissance du Bouddha six siècles auparavant. Le roi Cuddhodana et la reine Mâyâ pratiquaient la continence, comme Joseph et Marie. Au cours d'un songe, la reine voit un éléphant blanc pénétrer son flanc droit et devient enceinte. Dix mois après la conception immaculée, elle se rend visiter ses parents et s'étant arrêtée dans un parc, debout, appuyée sur un arbre, le Bodhisattva (futur Bouddha) sort de

LIBRE OPINION

Méditation devant la crèche

JOSEPH GIGUÈRE
Montréal

Me voilà consciemment en ta présence pendant quelques instants. D'habitude quand une personne s'adresse à toi, te prie, elle le fait privément, dans l'intimité de son cœur. D'ailleurs, à la commission Bouchard-Taylor, il y a eu beaucoup d'insistance sur le caractère privé de cette relation. J'en ai retenu que je ne devais pas exiger de la société des privilèges particuliers pour m'aider à parler de toi, à te rendre hommage, à annoncer ton message et organiser la communauté de ceux qui croient en toi.

Mais j'ai aussi compris que rien ne m'interdit de témoigner de ma foi en ta personne dans l'espace public et n'empêche les autres de t'écouter ou non, en autant que nous le faisons à notre propre compte, que nous ne demandons pas de faveur exclusive et ne troubons pas l'ordre. Tu as été toi-même clair sur le sujet quant aux pharisiens qui voulaient te piéger sur la question de l'impôt, tu as dit: «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.»

En cette veille de Noël, je contemple symboliquement le bébé que tu es allé. Je suis ému et attendri. Je retourne à ma propre naissance, également en décembre, au fond de la campagne, dans une maison pauvre et mal chauffée. Le visage de ma mère apparaît, son front, ses yeux. Je revois le regard extatique de toutes ces mères en adoration devant leur bébé. J'évoque le début de vague de «baby-boom» qui pourrait être en train de se produire au Québec, ébloui par l'apparition en séquence de ces

milliers de bedons rayonnants de belles jeunes femmes, à commencer par celui de la fiancée de mon fils.

Merci de m'avoir révélé ma propre humanité

J'aime Noël, parce que pour moi, la bonne nouvelle, l'infiniment merveilleuse nouvelle, c'est ton incarnation. Tu viens nous dire que notre chair, que notre humanité, est belle, pure, radieuse d'espérance comme la lumière des yeux d'un bébé. L'amalgame dans mon imaginaire entre ta splendeur divine et ta naissance humaine dans une étable, en bébé plutôt pauvre, afin d'assumer notre condition à son niveau le plus humble, a bercé mon enfance de magie.

À cette époque, les *Venez Divin Messie* et *Dans cette étable* étaient pratiquement des hymnes nationaux. Merci pour ce merveilleux, qui m'a en quelque sorte révélé ma propre humanité. Quand j'étais coopérant au Pérou, j'avais entendu des femmes évoquer leur vie misérable, où elles n'avaient pour tout destin que de s'échiner au travail d'une clarté à l'autre, en disant: «Entre nous et des animaux, il n'y a pas de différence.» Et cela me renvoyait à mon enfance de fils de cultivateur pauvre où toute la vie était configurée par le travail et je me disais que chez nous, heureusement, il y avait le dimanche où, à travers rites et chants, à frôler le mystère parmi les fumées d'encens, nous finissions par éprouver plus ou moins confusément que notre vie avait une autre valeur, une autre dimension, que nous étions en quelque sorte des morceaux d'absolu avec une espèce de vocation précieuse.

Quand je parle de toi avec mes amis, ils sont nom-

breux à trouver que tu es un personnage historique infiniment intéressant, moderne et branché sur les valeurs les plus belles et absolues qui soient, prophète de ce que l'humanité a de meilleur avec ton « *aimez-vous les uns les autres*» et ta loi du pardon inconditionnel et inlassable, mais ils ont de la misère avec ta divinité.

L'Épître aux Hébreux définit la foi comme la manière d'avoir accès à ce que nous espérons, de connaître ce que nous ne voyons pas. Mais pourquoi il y en a qui croient et d'autres qui ne croient pas, ça je n'en sais rien. La Bible nous montre, à commencer par Abraham, plein de gens qui ont cru en toi, qui ont dialogué serré avec toi, qui même parfois t'ont chicané, mais qui ont progressivement développé avec toi une grande intimité, laquelle est devenue l'inspiration première de leur comportement. Ils ne comprenaient pas nécessairement ta logique, mais ils t'ont fait confiance. Croire en toi est en effet irrationnel. Tu es l'Autre. Nous n'avons pas de grille pour ramener ta logique à l'intérieur de notre rationalité humaine. Nous devons donc nous en remettre à la manière dont les uns et les autres te percevoient selon leur trajectoire et leur histoire. C'est pourquoi, afin de respecter la liberté de croire de tout ce beau monde, il nous faut mettre en place des accommodements raisonnables.

Ton Église née de la lumière de ta résurrection

Au sortir de cette démarche des accommodements raisonnables, j'ai le goût de te parler de ton Église. Qui est mon Église aussi. Je ne m'en dissocie pas. J'essaie même de m'y engager un peu. Nous assistons d'un côté à un processus de vieillissement qui donne

la funeste impression que nous sommes en train de vivre la fin d'un monde. En même temps, j'ai rarement senti dans cette Église autant de chaleur humaine, vu autant de regards allumés et vécu autant le sentiment que c'est la foi qui nous rassemble, que maintenant. Les gens de ma communauté chrétienne, ils sont plutôt vieux, ils ont les petites, les grandeurs et les contradictions des gens ordinaires, mais je sais qu'ils sont là parce qu'ils croient en toi. Et quand ils se prennent la main pour réciter le Notre Père, ils le font avec l'ardeur de tout-petits dans une garderie. Récemment, je discutais avec une amie religieuse, une femme exceptionnelle, un visage taillé à même la bonté, qui tout en se disant tannée de s'écraser le nez contre la vitre dans sa lutte pour la cause des femmes dans l'Église, avait dans l'œil la luminosité d'une Marie-Madeleine le matin de ta résurrection.

Je ne suis pas pessimiste pour l'avenir de l'Église. J'ai évidemment très hâte qu'elle procède à sa révolution démocratique car sur une planète de plus en plus ouverte aux droits et libertés, sa structure de gouvernance est un peu gênante. Je me plais à imaginer que, plus démocratique, elle serait mieux connectée à ce que tu veux faire arriver dans notre monde. Cependant je ne suis pas découragé. Comme cette Église est née de la clarté inédite du matin de Pâques, de la lumière même de ta résurrection, c'est là un gage qu'elle arrivera à faire ce qu'il faut pour qu'advienne le monde nouveau que nous devinons dans les yeux des enfants.

Je m'excuse, je dois quitter ce moment d'intimité. J'ai un déjeuner de Noël avec ma *gang* du Sac à dos, des personnes en situation d'itinérance; du monde que tu n'as pas, je pense...

IDÉES



Charles Chaplin est mort le jour de Noël 1977; trente ans plus tard, il faut revoir l'œuvre de ce génie tragi-comique du cinéma et se souvenir de l'humaniste, de l'«agitateur de la paix», comme il aimait à se qualifier lui-même.

30 ans sans Charlie Chaplin

SYLVIO LE BLANC

Montréal

Cela a fait 30 ans ce 25 décembre qu'est décédé Charles Chaplin, plein auteur de 66 films tournés entre 1914 et 1966. L'occasion est belle de rappeler la feuille de route de ce génie du cinéma doublé d'un humaniste.

Né à Londres le 16 avril 1889, Charles connaît une enfance indigente. Charles père, alcoolique, trépane en 1901; la fragile Hannah est souvent admise à l'asile et le frère aîné, Sydney, souvent parti au large (il est steward). Comme chez Charles Dickens — duquel Chaplin allait conserver *Oliver Twist* comme livre de chevet toute sa vie durant —, les douloureux souvenirs de jeunesse imprègnent l'œuvre chaplinesque.

En 1914, il crée son personnage resté dans l'imaginaire: Charlot, qui fera d'abord rire et puis aussi réfléchir. Roger Boussinot l'a bien cerné: «Le «petit homme», ainsi que Chaplin dénommait lui-même son personnage, est au premier abord la victime plus ou moins passive d'un ordre — ou d'un désordre — social qui le dépasse et l'écrase; mais le révolté gronde sous la victime et, tout au long de sa carrière, il n'a cessé, de plus en plus clairement, de plus en plus directement, de lancer de violents coups de boutoir contre la société et ses mythes: l'argent, l'armée, la religion, le travail.»

Dans *Charlot policeman* (1917), il pratique le vol à l'étalage pour apaiser la faim d'une pauvre femme. Sur un bateau, *L'émigrant* (1917), Charlot aperçoit enfin la statue de la Liberté; suit un intertitre: «Arrivée sur la terre de la liberté», puis des employés de l'émigration encerclent vigoureusement les immigrants avec une corde, comme des bestiaux. Dans *Une vie de chien* (1918), Chaplin montre d'abord un petit chien disputer un os à une meute de chiens féroces, puis Charlot rivaliser féroce avec d'autres postulants pour un rare emploi.

Le barde de Charlot soldat (1918) comprend un piège à rats et une râpe anti-poux. Dans *Le Pèlerin* (1922), Charlot est un prisonnier évadé qui vole l'habit d'un prêtre, gagne bientôt une ville, y prononce un sermon fort apprécié, puis — séquence finale et célèbre —, refoulé tant par les États-Unis que par le Mexique, il sautille le long de la frontière, un pied dans un pays, un pied dans l'autre, dans un *no man's land* absurde. Prémonition?

Lumières sur Chaplin

Un an après le terrible krach de 1929, Chaplin achève *Les Lumières de la ville*. Un millionnaire s'est pris d'amitié pour Charlot, qui l'a sauvé de la noyade, et accepte de lui verser l'argent nécessaire pour guérir la cécité d'une fleuriste dont le vagabond s'est épris. Le hic, c'est que le millionnaire ne se montre prodigue que lorsqu'il est ivre, alors que dégrisé, il ne reconnaît même plus son sauveur. Ce qui a fait dire à Dan James: «Il n'avait probablement jamais lu Marx, mais sa vision du millionnaire des Lumières de la ville est une image assez exacte des conceptions de Marx sur le cycle des affaires.»

Au moment de faire son tour du monde, en 1931, il déclare à un journaliste: «Les techniques pour réduire le travail et les autres techniques modernes n'ont pas été inventées pour le profit mais pour aider l'humanité dans sa recherche du bonheur.» À une époque où la cinématographie ambiante est toute conçue pour faire oublier la misère et le chômage, Chaplin sort *Les Temps modernes* (1936), où Charlot est avalé par une chaîne de montage, alors que le directeur de l'usine lit d'un œil *Tarzan* et de l'autre surveille ses ouvriers sur un grand écran. Charlot se retrouve bientôt en prison...

et n'en veut plus sortir. Finalement éjecté, il ramasse un chiffon rouge dans la rue et se retrouve inopinément à la tête d'une manifestation ouvrière. La fin du film reflète l'optimisme de la Nouvelle Donne (le New Deal) lancée par Roosevelt.

Le Dictateur

Depuis que le III^e Reich a interdit *La Ruée vers l'or* pour sémitisme (!), Chaplin se rend compte du danger que représente Hitler pour la liberté. Il est fasciné par une actualité qu'il se repasse sans arrêt et qui montre le dictateur descendre d'un train et exécuter un petit pas de danse. Il dit bien connaître le bâtarde. Ne sont-ils pas nés à quatre jours d'intervalle? Ne lui a-t-il pas volé sa moustache? Il fera un film à son encontre. Aussitôt le projet connu, on se ligue contre lui (un sondage Gallup de l'époque révèle que 96 % des États-Uniens se déclarent hostiles à l'entrée de leur pays dans une guerre en Europe). Il est à peu près le seul cinéaste à oser se lever (malgré que les états-majors des majors états-uniennes soient quasi exclusivement constitués de personnes de confession juive, aussi incroyable que cela paraisse).

Chaplin termine le script du *Dictateur* le 1^{er} septembre 1939, la journée même où Hitler envahit l'infortunée Pologne. Il est facile de reconnaître, derrière les personnages d'Adenoid Hynkel, Garbitsch (une référence à «garbage»: ordures), Herring («hareng») et Benizio Napoloni (Napoléon), Adolf Hitler, Goebbels, Göring et Benito Mussolini. Dans le nom prêté à l'Allemagne — Tomania — niche le mot anglais *mania*: «manie», «démence»; dans celui prêté à l'Italie — Bacteria —, «bactérie».

En 1942, voyant souffrir l'Europe et l'URSS, il milite pour l'ouverture d'un second front et lance devant 10 000 personnes: «Je ne suis pas communiste, je suis un être humain, et je crois connaître les réactions des êtres humains. Les communistes ne sont différents de personne; s'ils perdent un bras ou une jambe, ils souffrent comme nous tous et meurent comme nous tous. Et la mère communiste est la même que n'importe quelle mère.» Puis, aux journalistes: «Mon patriotisme ne s'est jamais inspiré d'un pays ou d'une classe mais du monde entier.»

Charlot à la barre

Meurtrier en série sous peu guillotiné, Monsieur Verdoux (1947) répond à un journaliste outré: «Pourtant, c'est l'histoire d'un bon nombre de grosses fortunes. Un seul meurtre fait un méchant, des millions un héros. Le nombre sanctifie, mon bon ami.» Chaplin confie à un journaliste: «Monsieur Verdoux pense que le meurtre est le prolongement logique des affaires.» Puis, il écrit: «C'est un film contre la guerre et le vain massacre de notre jeunesse.» Ce film lui vaudra de longs démêlés avec la censure.

Mise sur pied par le sinistre McCarthy, la Commission sur les activités anti-américaines voudrait le faire témoigner. Il déclare alors aux journalistes que si on le convoque, il se présentera déguisé en Charlot. (Dans *Un roi à New York*, sorti en 1957, il se paiera les têtes des membres de cette commission tant honnie.) À une époque où la simple prononciation du mot «communisme» fait frémir, il prend fait et cause pour Hanns Eisler, un communiste allemand menacé d'expulsion des États-Unis, et demande à Pablo Picasso de mener une délégation d'artistes français à l'ambassade états-unienne à Paris pour protester.

Chaplin paie la note. Son fils relate: «Le petit chalet du tennis et la verte pelouse où autrefois mon père tenait une cour gracieuse étaient devenus déserts, le dimanche après-midi. Mon père fut l'homme le plus seul de Hollywood à cette époque.»

Territoire hostile

En 1952, au moment d'être considéré persona non grata aux États-Unis, il déclare: «J'aime la liberté, ce qui



Chaplin dans *Les Temps modernes* (1936).

ne saurait m'être reproché dans aucun pays libre.» Dans son autobiographie, il écrit: «Des amis m'ont demandé comment j'en suis arrivé à m'attirer une pareille hostilité des Américains. Mon grand péché fut, et est toujours, d'être un non-conformiste. Bien que je ne sois pas communiste, j'ai refusé de suivre le mouvement en les détestant. Cela a bien sûr choqué beaucoup de gens.»

Durant son long séjour, de 1912 à 1952, lui, le mime anglais, qui n'a jamais voulu de la naturalisation états-unienne, n'a jamais hésité à prendre position, par devoir, par humanisme. En 1972, on le fait sortir de sa tanière suisse et lui décerne un Oscar pour l'ensemble de son œuvre. On le presse alors de faire voir ses films au monde. Il s'exécute. Et c'est la découverte.

Quels films ferait Chaplin aujourd'hui? Je gage que Bush y goûterait, de même que les intégristes musulmans et les faucons israéliens. S'il vivait au Québec, il suivrait un chemin opposé à celui qu'empruntent 95 % de nos comiques et humoristes à la gomme, qui font rire jaune et pour rien. Il ferait des colères aux responsables de la SODEC et de Téléfilm Canada pour avoir subventionné des comédies idiotes, empêchant ainsi le talent d'éclorre ailleurs, et leur enverrait ses œuvres complètes pour montrer ce qu'est une bonne comédie.

En 1989, à la Place des Arts, j'ai assisté à la plus belle projection de film de ma vie, à savoir celle des *Lumières de la ville*, en noir et blanc, sur un support d'une netteté inespérée, muet mais avec musique, jouée par un orchestre dans la fosse (en l'occurrence, I Musici). À deux pas de moi, sur ma droite, une jeune fille d'à peu près 15 ans; sur ma gauche, un vieil homme probablement décédé aujourd'hui, riant tous les deux aux larmes à la séquence dite du combat de boxe: Chaplin n'avait pas pris une ride.

Dans leurs analyses des *Temps modernes*, les exégètes (dont Sadoulet et Mityry) de Chaplin ont tous constaté qu'à la séquence du troupeau déferlant de moutons blancs se juxtapose celle du «troupeau» d'ouvriers fonçant à l'usine, faisant ensuite les rapprochements de sens qu'il s'imposent. Mais personne n'a remarqué, allez savoir pourquoi, que dans le troupeau de moutons blancs se profile un seul et unique mouton noir, qui semble suivre le troupeau, mais...

Il faut revoir l'œuvre de ce génie tragi-comique du cinéma et se souvenir de l'humaniste, de l'«agitateur de la paix», comme il aimait à se qualifier lui-même.

Changements climatiques: victoire relative à Bali

ANDRÉ ROUSSEAU

Membre de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

La conférence de Bali sur les changements climatiques s'est conclue par une victoire relative, surtout diplomatique, engageant pour la première fois tous les pays participant aux négociations d'un accord post-Kyoto, qui doivent s'amorcer en avril 2008 et se terminer fin 2009 à Copenhague, au Danemark. C'est une victoire car les États-Unis ont dû se rallier au principe de la responsabilité commune mais différenciée (qu'ils rejetaient dans l'accord de Kyoto) devant permettre de réunir pays développés et pays en développement à une même table de négociations bien qu'ils aient fait reporter l'adoption de mesures fermes, chiffrées à la fin de ces prochaines négociations.

Cependant, l'Union européenne et les pays en développement se sont entendus sur l'accélération des transferts technologiques, la lutte contre la désertification et l'aide en cas de catastrophes naturelles.

Les engagements fermes recommandés par les scientifiques du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), appuyés par l'Union européenne — soit une réduction globale de 25 à 40 % des émissions de gaz à effet de serre pour 2020 —, sont reportés comme base de discussion à la fin de 2009. L'urgence de décider immédiatement de ces engagements se base sur le travail de 800 scientifiques, sur plus de 2500 études et sur un taux d'exactitude de plus de 80 %.

Le gouvernement canadien actuel, tout en refusant de ratifier l'accord de Kyoto, s'opposait aussi, pendant la conférence, à des objectifs chiffrés pour déplorer la faiblesse de l'accord par la suite. À la suite des pressions publiques, il a dû se rallier aux autres accords importants mis en avant par l'Union européenne et les pays en développement.

Le Québec peut faire mieux pour réduire les émissions de GES

Pensons globalement, agissons localement

Après cette conférence cruciale, on doit revenir au mot d'ordre «Pensons globalement, agissons localement». Montréal et le Québec peuvent être plus efficaces en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, bien que nous appuyions déjà le protocole de Kyoto.

Le Québec peut exporter davantage d'énergie propre et renouvelable (hydroélectrique, éolienne) au Canada (Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, etc.) et aux États-Unis pour leur permettre de fermer des centrales polluantes au charbon ou au gaz. Hydro-Québec construit une ligne pour doubler ses exportations en Ontario. Les exportations génèrent aussi des profits dont une moitié, versée au gouvernement, finance en partie nos services publics.

Une nouvelle gestion de la forêt boréale avec 8 % d'aires protégées et sans coupes à blanc permettrait à la forêt de jouer son rôle de puits de carbone pouvant capter 100 tonnes annuelles de CO₂ par hectare de forêt.

En stimulant le transport de marchandises par train et par bateau, cela contribuerait à réduire le transport routier par camion et donc la pollution ainsi que la facture de réfection du réseau routier. Des projets de trains rapides pourraient aussi être lancés.

Volonté politique demandée

Le gouvernement du Québec peut aussi accélérer la mise sur pied d'une industrie éolienne intégrée par des exemptions fiscales prolongées, attirant ainsi de nouveaux investisseurs. Le Danemark et l'Allemagne ont appliqué une telle politique avec une réussite extraordinaire. À l'échelle du Canada, on pourrait hausser les impôts des entreprises d'énergies fossiles pour provoquer un transfert de capitaux vers les énergies renouvelables plus rentables, donc un remplacement plus rapide de ces énergies traditionnelles polluantes (pétrole, gaz, etc.). Les entreprises doivent penser l'innovation technologique autant sur le plan environnemental que du point de vue de la productivité.

Le nouveau plan de transport devant être adopté par la Ville de Montréal peut réduire substantiellement la pollution et les épisodes de smog dans la grande région métropolitaine. Dans tous les centres urbains, on peut planter des dizaines de milliers d'arbres comme puits de carbone, capteurs de la pollution par l'automobile.

Ces mesures et ces objectifs, appuyés par la majorité, peuvent faire du Québec un leader exemplaire en Amérique du Nord qui ne compte pas ses efforts pour améliorer l'environnement, appliquer Kyoto et se préparer à l'après-Kyoto, en 2012. La mobilisation citoyenne alliée à la volonté politique de nos gouvernants fera toute la différence.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Follie-Boivin, Vincent Cauchy (commissaire internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux-Soucy (santé), Pauline Gravel (affaires), Michel Garneau (carriériste), Diane Proulx (responsable des pages thématiques), Martin Durois, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bédard (théâtre et cabaret), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre celtiques et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpéit (livres), Odile Tremblay (cinéma/Isabelle Paré (culture)); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Gilles Buzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spéclé (Québec), Monique Bherer (Ottawa) LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétien, Marlene Côté, Christiane Legault, Étienne Plamondon-Emond (commissaire à la rédaction), La documentation: Hélène Paré (directeur), Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire) LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable) PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion) L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

TUEUR

SUITE DE LA PAGE 1

du coup des infections systémiques, aussi appelées septicémies, sepsis ou chocs septiques. Ces derniers peuvent aussi survenir à la suite d'une grippe, de brûlures étendues sur le corps, voire d'un simple accident ou trauma, ajoute Maya Saleh, professeure au Centre d'étude de résistance de l'hôte du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

Lorsqu'une pneumonie se déclare, par exemple, les globules blancs quittent le sang pour infiltrer le tissu pulmonaire dans lequel ils se transforment en macrophages, véritables fantassins du système immunitaire qui phagocytent les bactéries. «Quand il y a une infection, des protéines du macrophage, dites détectrices de pathogènes, vont se lier aux bactéries et c'est alors que les macrophages vont activer la caspase-1, une enzyme qu'ils contiennent mais qui était jusque-là inactive», précise la biochimiste Maya Saleh. Une fois activée, la caspase-1 induit la production et la libération de médiateurs de l'inflammation, appelés cytokines, par les macrophages.

L'inflammation pour éliminer les bactéries

L'inflammation permet de combattre une infection en nous débarrassant des pathogènes, elle est bénéfique, explique la scientifique. Mais si les bactéries se répandent dans le sang, comme c'est le cas lors d'une septicémie, les bactéries déclenchent une inflammation aiguë très intense, se traduisant par une tempête de cytokines qui est très toxique pour nos tissus. «Lors d'une septicémie, c'est l'inflammation et non les pathogènes qui tue le patient car l'inflammation atteint dans ce cas une intensité telle qu'elle entraîne la destruction des tissus.»

En se basant sur cette observation, des études cliniques visant à bloquer les cytokines dans le but de freiner l'inflammation avant qu'elle n'atteigne des sommets incontrôlables ont été effectuées, mais en vain. «Même si on bloquait l'inflammation par ces médicaments, on ne parvenait pas à stopper les dommages provoqués par la septicémie. Cet échec nous a indiqué que ce n'était pas seulement l'inflammation qui causait la mort, mais quelque chose d'autre.»

Des souris génétiquement modifiées qu'on avait dépouillées du gène responsable de la synthèse de la caspase-1 sont devenues résistantes à la septicémie, raconte la chercheuse. Par contre, les souris qu'on avait privées des gènes produisant les cytokines continuaient à mourir de septicémie. «Cela nous a confirmé que les cytokines ne sont pas les seules en cause dans la létalité car si on les bloque, ce n'est pas suffisant pour arrêter la septicémie. On a alors décidé d'étudier les autres activités de la caspase-1 en plus de son rôle dans la régulation de l'inflammation», dit-elle. Maya Saleh et son équipe se sont donc appliqués à déterminer toutes les protéines sur lesquelles la caspase-1 intervient en plus des cytokines. Elles ont ainsi découvert que l'enzyme interrompt la glycolyse, une voie métabolique qui transforme le glucose en énergie pour les cellules. «Il s'agit d'une voie importante pour la survie des cellules, y compris des macrophages», souligne la biochimiste. La caspase-1 peut aussi causer la mort des macrophages en dégradant des protéines clés dans la glycolyse qui fournit normalement l'énergie à ces cellules.

La source d'énergie tarie par la caspase-1

La glycolyse est également importante pour la contraction des muscles, poursuit la biochimiste avant de faire remarquer que les patients en septicémie meurent souvent d'insuffisance respiratoire. «Or, nous avons confirmé que l'activation de la caspase-1 durant la septicémie contribuait aussi à la destruction de toutes les protéines intervenant dans la glycolyse au sein du diaphragme, le muscle qui entoure les poumons et le cœur. Privé ainsi de sa source d'énergie, le diaphragme perdait sa contractilité, ce qui conduisait à une insuffisance respiratoire», souligne Mme Saleh.

Cette découverte fondamentale du rôle de la caspase-1 dans la glycolyse fait l'objet d'une publication qui a été sélectionnée «article de la semaine» dans le *Journal of Biological Chemistry* car il s'agit d'une découverte qui aura une portée déterminante dans la mise au point de nouveaux traitements pour contrer la septicémie.

«Nous avons besoin de la caspase-1 pour produire des cytokines et induire l'inflammation afin de nous débarrasser des pathogènes. Mais nous ne voulons pas qu'elle s'emballer sinon elle déclenche une tempête de cytokines et dégradera toutes les protéines de la glycolyse, ce qui entraînera une dépression de la respiration», résume la chercheuse en rappelant que les animaux génétiquement modifiés qui ne possèdent plus le gène de la caspase-1 sont résistants à la septicémie, mais demeurent plus vulnérables aux infections.

Il faudrait donc bloquer la caspase-1 non pas au début de l'infection — car cela serait nuisible puisqu'on priverait l'organisme des macrophages, des cytokines et d'une réaction inflammatoire aptes à combattre les pathogènes et à éliminer l'infection — mais au moment où l'inflammation prend de l'ampleur. «Il nous faudrait administrer des inhibiteurs de la caspase-1 aux patients qui se trouvent aux soins intensifs au moment où débute la septicémie afin de bloquer la destruction des enzymes de la glycolyse», précise Maya Saleh, qui affirme par ailleurs que l'on pourrait disposer d'inhibiteurs de la caspase-1 d'ici quelques années tout au plus. «Plusieurs compagnies pharmaceutiques sont en train de les préparer. La caspase-1 appartient à une famille de caspases qui ont d'autres fonctions, mais pour lesquelles il existe déjà des inhibiteurs. Comme toutes les caspases se ressemblent, nous n'aurons qu'à modifier légèrement la structure de leurs inhibiteurs», souligne la scientifique dont la recherche promet l'avènement de traitements efficaces pour contrer la fatalité qui est trop souvent associée à la septicémie.

Le Devoir

CADEAUX

SUITE DE LA PAGE 1

mais ce retard va être comblé», commente Jean-François Ouellet, professeur de marketing aux HEC, spécialiste des innovations et des nouvelles technologies. «Déjà, 75 % des Québécois ont un accès régulier à Internet et 40 % font au moins un achat en ligne par année.»

La version canadienne d'eBay revendique plus de dix millions de visites par mois. La version en français (*cafebay.ca*) n'a que quelques mois d'existence. «On ne peut pas savoir exactement qui fait quoi et pour quelle raison», commente alors la directrice Sufrin. Elle révèle cependant des données portant sur la fin de l'année dernière et qui fournissent de bons indices. Au cours de la semaine qui a suivi Noël 2006, la fameuse «boxing week», les catégories des DVD, des souvenirs de hockey (y compris les cartes), des CD et des livres (les essais, en fait) avaient dominé les échanges. Une semaine plus tôt, au moment des achats de cadeaux, la faveur allait plutôt vers les appareils électroniques (y compris les consoles de jeu), les vêtements et les chaussures, les équipements sportifs et les ordinateurs.

Le Centre francophone d'information des organisations (CIFRIO) commence à suivre à la trace les activités sur Internet mais n'a pas de données à propos de la revente de cadeaux. Sa dernière étude, *L'Indice du commerce électronique du Québec*, montre tout de même que les achats en ligne représentent maintenant 3 % du commerce au détail québécois. Le secteur connaît un boom exceptionnel: la moyenne mensuelle a dépassé les 275 millions de dollars d'achats en 2007, par rapport à 88 millions de dollars par mois en 2005.

OTAGES

SUITE DE LA PAGE 1

Dans un communiqué publié à Paris, M. Sarkozy a remercié M. Chávez «pour ses efforts et son initiative, qu'il soutient pleinement», ainsi que le président colombien Alvaro Uribe «pour le sens des responsabilités dont il a fait preuve» dans cette affaire.

M. Uribe a mandaté Luis Carlos Restrepo, haut-commissaire colombien pour la paix, pour le représenter dans cette opération, a précisé M. Araujo. «Pour des raisons constitutionnelles, les avions qui participeront à cette mission devront porter l'emblème de la Croix-Rouge internationale», a-t-il ajouté.

La guérilla des FARC a promis le 18 décembre de libérer trois de ses otages, à savoir Clara Rojas, la principale collaboratrice d'Ingrid Betancourt, son fils de trois ans, Emmanuel, et la parlementaire colombienne Consuelo Gonzalez.

M. Chávez a expliqué hier qu'il avait opté pour une «opération dans la transparence», qui a reçu l'accord des FARC, car une «opération clandestine» aurait été trop risquée.

Cortège d'avions

Pour récupérer les otages en territoire colombien, M. Chávez et les FARC ont mis au point un plan prévoyant un cortège d'avions à bord desquels se trouveront des représentants des gouvernements de plusieurs pays, dont l'Argentine, le Brésil, Cuba, l'Équateur et la France, ainsi que du Comité international de

la Croix-Rouge (CICR). Hugo Chávez a fourni des détails du processus de libération: des avions et deux hélicoptères doivent partir d'un aéroport du sud-ouest du Venezuela vers la ville colombienne de Villavicencio, à quelque 100 km au sud-est de Bogotá. De là, les deux hélicoptères équipés de réservoirs supplémentaires rejoindront le point de remise en liberté des otages, qui sera décidé par les FARC et tenu secret, puis reparti vers le Venezuela.

M. Chávez a en outre souhaité que cette triple libération, promise par les FARC, soit suivie rapidement par celle de la Franco-Colombienne Ingrid Betancourt, enlevée avec Clara Rojas le 23 février 2002. «Nous voulons libérer tous ces otages. Plaise à Dieu qu'un autre groupe soit libéré et j'ai l'espoir que dans ce groupe se trouvera notre amie Ingrid Betancourt, je l'ai dit au [président français Nicolas] Sarkozy», a-t-il déclaré.

Hugo Chávez a par ailleurs accusé les États-Unis d'avoir fait échouer un plan de libération de tous les otages dits «politiques» des FARC, au nombre de 45, que la guérilla propose d'échanger contre quelque 500 de ses combattants incarcérés par les autorités colombiennes.

Les négociations «se passaient bien, nous étions très optimistes, il s'agissait d'un accord humanitaire intégral, [...], un plan de libération de tous les otages, pas seulement trois, mais tous, y compris les «gringos» [trois Américains]. Uribe avait dit oui, mais d'intenses pressions du gouvernement des États-Unis ont fait avorter l'opération», a-t-il ajouté.

Le président colombien Alvaro Uribe avait mis fin brutalement le mois dernier à la médiation menée par Chávez avec les FARC, mais ce dernier a poursuivi les discussions avec la guérilla colombienne, qui dit vouloir remettre les otages au président véné-

zuelien ou à une personne désignée par ses soins.

Le frère de la collaboratrice d'Ingrid Betancourt, Ivan Rojas, a déclaré aux journalistes en Colombie qu'il soutenait le plan de Chávez. «Nous sommes très optimistes d'en arriver à une issue positive», a-t-il dit.

A peine achevée la conférence de presse à Caracas du président vénézuélien, qu'il a attentivement suivie depuis son bureau dans le nord de Bogotá, Ivan Rojas, entouré d'une forêt de micros, a fait part de son «optimisme».

Toutefois, M. Rojas s'est déclaré opposé à un éventuel transfert des otages à Caracas, où le président vénézuélien a dit les attendre. Le frère de l'otage a souligné qu'il ne voulait pas intervenir sur le plan politique dans la libération de sa sœur et de son fils de trois ans, conçu en captivité.

Un certain soulagement était aussi de mise chez la famille de l'ancienne parlementaire Consuelo Gonzalez, 57 ans, le troisième otage dont les FARC ont annoncé la libération.

«Nous sommes heureux parce que nous allons avoir trois personnes libres et tous les otages, si Dieu le veut», a déclaré Patricia Perdomo, la fille de l'ex-parlementaire enlevée en septembre 2001.

La libération de ces trois otages avait été annoncée le 18 décembre par les Forces armées révolutionnaires de Colombie comme un geste en faveur de M. Chávez, chargé d'abord d'une médiation avec la guérilla par le président colombien Alvaro Uribe avant de s'en voir privé brutalement par ce dernier à la fin de novembre.

La libération des trois otages pourrait créer des conditions favorables à un échange avec d'autres prisonniers des FARC.

Agence France-Presse et Reuters

PETERSON

SUITE DE LA PAGE 1

à convaincre un jeune homme qui avait jusqu'alors refusé de faire le saut dans la cour des bonzes du jazz.

Ce refus, fait d'une crainte de l'inconnu et d'une timidité certaine, découlait d'un environnement familial où la protection des parents alternait avec l'imposition d'une discipline qu'on qualifierait aujourd'hui de fer. À cela, il faut ajouter un drame: la mort prématurée d'un de ses frères, aussi doué que lui pour la chose pianistique.

Cela étant rappelé, Peterson s'est donc lié à Granz. Ce dernier était réputé être un producteur d'autant plus exigeant avec les musiciens qu'il avait sous contrat qu'il exigeait beaucoup, et avec raison, des propriétaires de salles, de cabarets et de clubs. Après avoir été témoin des conditions misérables imposées aux Charlie Parker, Dizzy Gillespie et consorts, Granz avait adopté le principe suivant: faire en sorte que les artistes vivent convenablement de leur art pour qu'ils restent avec lui. CQFD: les présenter dans des salles dignes de ce nom et non plus dans des bouges.

Ce principe, entre autres raisons, explique sa présence à Montréal en 1949. Kansas City n'était plus une ville ouverte; Montréal l'était. New York mise à part parce qu'elle est toujours une exception, Montréal était la seule ville avec Chicago où les cabarets fermaient au petit matin et où l'alcool se consommait avec inflation. Il y avait l'Alberta Lounge, mais il y avait aussi le Café Saint-Michel, l'Hôtel Windsor, le Mount Royal, Chez Maurice, le His Majesty's et autres endroits où défilaient Count Basie, Duke Ellington, Cab Calloway, etc.

À peine associé à Granz, Peterson devint le pivot rythmique du *Jazz At The Philharmonic (JATP)*. Comme ce nom l'indique, il s'agissait de présenter des musiciens dans des salles aussi grandes qu'ornementées. Au cours de cette aventure, qui fut d'ailleurs longue,



Oscar Peterson et Nils Henning Orsted-Petersen (décédé en 2006) au cours d'un concert donné à Berne, en Suisse, au printemps 2000.

Peterson accompagna Lester Young, Harry Edison, Coleman Hawkins, Ben Webster et Benny Carter, sans oublier Ella Fitzgerald.

Parallèlement, Peterson se mit à jouer en duo, avec un contrebassiste pour être précis. Lequel? Ray Brown. C'est d'ailleurs après qu'il eut joué avec Peterson que Brown quitta le Modern Jazz Quartet. Au début des années 50, cette formation invite le guitariste Herb Ellis à la rejoindre. Ce trio devait établir un standard qui, encore aujourd'hui, est autant observé qu'admire. Si on veut goûter la traduction musicale du raffinement et de la fluidité, sa maîtresse, alors il faut se saisir d'un de ses enregistrements.

On a souvent comparé le jeu de Peterson à celui d'Art Tatum. Même si on sait que ce dernier fut un virtuose du piano, on a toujours été agacé par

cette inclination qu'il avait pour l'étalage de ses prouesses techniques. Consacrer Peterson unique héritier de Tatum, c'est faire l'impasse sur l'immense talent de Peterson en tant qu'accompagnateur.

Prenez Ben Webster. On peut l'entendre en compagnie de Tatum, puis en compagnie de Peterson. Et alors? Parfois — on dit bien: parfois —, le premier l'étouffe. Tatum en remet tellement qu'il gèle ou intimide toujours Webster. Alors qui avec Peterson... Webster se régale! Il est à l'aise parce que le pianiste déploie une maîtrise du rythme propre à favoriser la sculpture de la note après la note. Jamais Peterson ne joue contre ses complices mais bien pour et avec eux. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter *Ben Webster Encounters Oscar Peterson* (Verve). Il est d'ailleurs significatif que le savant

de la ballade au saxo ténor ait fréquemment fait appel à Peterson.

Dans les années 60, Peterson allait se manifester avec l'enregistrement d'un des plus grands succès phonographiques de l'histoire du jazz. Il s'agit de *Night Train*, toujours sur Verve. Il y a toujours un contrebassiste, ici Sam Jones. Mais le guitariste a été remplacé par un batteur, en l'occurrence Ed Thigpen. On mentionne ce fait qui n'a rien de divers parce qu'une nouvelle école de pianistes, de trios, venait d'émerger.

Voilà: dans la foulée du be-bop, certaines qualités du swing avaient été gommées au profit d'une saine agressivité, d'une juste colère. Parallèlement, à la faveur de ce jazz conçu sous le soleil de la Californie, certaines vertus du swing avaient fait place à l'introspection, à la méditation, au silence. On pense à Bobby Timmons, Horace Silver, Sonny Clark, Bill Evans et bien évidemment Paul Bley.

Et alors? La publication de *Night Train* fut si on peut dire à l'image du pavé lancé dans la mer, de la bouteille jetée à la mer. Chose certaine, le swing qui suinte tout au long de cet enregistrement contrastait énormément avec les autres. On ne dit pas que l'un est meilleur que l'autre, mais... comment dire? *Night Train* était et reste toujours rafraîchissant.

On sait peu, bien trop peu, que Peterson fut le modèle à imiter pour deux autres immenses musiciens: les Montreals Oliver Jones et Paul Bley. Le premier a poussé cet exercice d'admiration jusqu'à se former auprès de Daisy. Le second? Après avoir remplacé Peterson à l'Alberta Lounge, lui qui avait pris des cours auprès d'un autre professeur de Peterson, le Hongrois Paul de Marly, qui enseignait alors à McGill. Bley s'est construit contre Peterson. L'un a suivi le père avec le succès que l'on sait, l'autre l'a tué pour fomenter des révolutions musicales aujourd'hui admises et admirées de tous. C'est à eux deux que nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390